

Les Temps de Martigné



2009



**Martigné
Ferchaud** (35)

La Ville au Naturel

Bonne et Heureuse Année 2009



ÉDITO P. 3

INFRASTRUCTURES P. 4

ENVIRONNEMENT P. 6

COMMUNICATION
TOURISME P. 7

TRAVAUX
URBANISME P. 9

ENFANCE
JEUNESSE P. 10

CULTURE
AFFAIRES SCOLAIRES P. 12

COMMUNICATION P. 17

CULTURE P. 20

AFFAIRES SANITAIRES
ET SOCIALES P. 26

VIE ASSOCIATIVE P. 28

VIE QUOTIDIENNE P. 41

BULLETIN MUNICIPAL

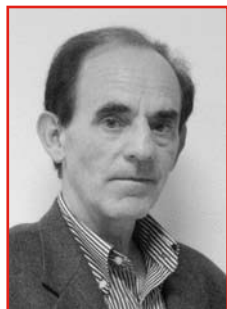
Revue annuelle d'information
Mairie - 35640 Martigné-Ferchaud
Tél. 02 99 47 90 25.

Directeur de la publication :
Pierre Jégu, Maire.

Rédaction :
Commission de l'information.
Secrétariat de Mairie : Carole Brémond.
Présidente : Marie-Paule Després.

Réalisation :
Imprimerie Reuzé - Martigné-Ferchaud.
Tirage : 1400 exemplaires.
Imprimé sur papier recyclé

Crédit photos : Associations Martignolaise



Chères Martignolaises,
Chers Martignolais,

EN ce début d'année 2009, il m'est agréable de vous offrir mes vœux de bonne et heureuse année.

Nous débuterons cette nouvelle année dans un contexte économique difficile. Cela nous concernera tous. Certaines personnes seront touchées par une baisse d'activité, ce qui génèrera moins de ressources et une fragilisation de leur situation personnelle. Notre responsabilité collective nous demandera, donc, d'être attentif et à l'écoute de tous. Toutefois, ne cédon pas à la morosité ambiante et projetons-nous vers l'avenir.

Depuis une dizaine de mois, une nouvelle équipe a la charge d'assurer la gestion de Martigné-Ferchaud. L'ensemble des élus s'implique et participe aux projets. Nous tenons à agir dans la réflexion et la sérénité pour le bien de tous les martignolais.

Quelques mots sur les actions que nous avons mises en avant :

Tout d'abord, nous avons souhaité mener une réflexion sur la communication qui a abouti à une publication mensuelle « L'Étang de le dire ».

L'étude sur la rénovation de la salle omnisports est terminée, les travaux se dérouleront sur le premier semestre 2009.

Une réflexion est en cours avec les professionnels de la santé avec l'objectif de réalisation d'une maison médicale.

Notre volonté de réaliser une extension de l'assainissement collectif nous amène à établir un calendrier et échelonner nos réalisations.

Les travaux d'aménagement de la Z.A.C. du Bocage débiteront au cours du second semestre.

La zone d'activités Émile Bridel verra, en 2009, l'implantation d'entreprises.

Concernant la mise à 2X2 voies de l'Axe Rennes/Angers, dont la réalisation se fait par tronçons, diverses études sont en cours, mais nous avons, par ailleurs, la satisfaction d'avoir obtenu la suppression des passages à niveaux.

Nous sommes satisfaits de voir des actions se concrétiser concernant la vie des écoles, les loisirs des jeunes et la culture. La vie communale se construit, également, autour de ce que vous apportez par vos différents engagements dans la vie associative, scolaire et culturelle. Je ne peux que vous encourager à poursuivre dans cet esprit.

Je réitère mon engagement d'être à votre écoute et de rester proche de vos préoccupations.

Avec l'équipe municipale, je souhaite à toutes et tous une bonne année.

Le Maire,
Pierre Jégu

PASSAGE À NIVEAU DE LA BOULIÈRE : VERS LA SUPPRESSION.

Depuis Mars 2007, la commune a entamé une réflexion avec le Conseil Général ainsi que RFF (Réseaux Ferrés de France) concernant les risques liés au passage à niveau non gardé de La Boulière.

Trois objectifs se dégagent :

- ▶ Supprimer ce passage à niveau (PN10) est une priorité,
- ▶ Désenclaver l'étang et l'ensemble des terres situées entre la ligne de chemin de fer et la future 2X2 voies est nécessaire,
- ▶ Maintenir une liaison entre la route de Retiers et la route de Coësmes serait un plus.

C'est pourquoi la création d'un pont rail contournant le village de La Boulière semble constituer le meilleur compromis tant sur le plan de la sécurité que sur les aspects environnementaux et financiers. Celui-ci serait positionné au dessus de la ligne de chemin de fer.

Suite à la réunion publique du 13 Novembre 2008 les services du Conseil Général étudient des variantes qui permettraient de limiter tant l'impact visuel que les nuisances pour les riverains.

Il apparaîtrait, par ailleurs, possible d'anticiper ces travaux et de les détacher de l'aménagement de la 2X2 voies.

Olivier Monharoul,
pour la commission Agriculture
et Réserves Foncières.



BUDGET COMMUNAL

L'élaboration du prochain budget primitif est en cours. La commission des finances a, déjà, présenté au Conseil Municipal, le programme d'investissement prévisionnel qui sera validé à l'occasion du vote du budget qui interviendra fin mars.

Un dossier consacré aux aspects budgétaires sera publié dans « L'étang de la dire » du mois d'avril.

On peut, d'ores-et-déjà, retenir que la réhabilitation de la salle des sports du complexe sportif A. Bréal constituera le projet phare de l'année 2009.

Par ailleurs, à l'image de nombreuses collectivités confrontées à une dégradation de leur environnement financier, Martigné-Ferchaud n'échappe pas à cette tendance.

En effet, les dépenses courantes de fonctionnement vont croître à un rythme supérieur à celui des recettes qui ne devraient pas bénéficier d'une hausse de la fiscalité.

Dans ces conditions, on assiste à une érosion de l'autofinancement qui représentera, en 2009, seulement 6 à 7% des dépenses d'investissement.

ZAC (ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ) :

La commune afin d'entretenir son dynamisme et sa démographie doit pouvoir proposer des terrains à bâtir.

La précédente équipe municipale a choisi de réaliser ces aménagements dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concertée, cette procédure permet de maîtriser le caractère et le mode de viabilisation. Nous persévérons dans cette volonté d'insuffler une dimension environnementale forte et une maîtrise de l'urbanisme.

L'avant projet réalisé par le bureau Egis est en grande partie finalisé. Le Syndicat d'Urbanisme, représenté par M. GIFFARD, nous

assiste dans la réalisation de la ZAC. Nous avons entamé une démarche de déclaration d'utilité publique afin de garantir les acquisitions foncières. Nous ne renonçons pas pour autant à la négociation et Pierre JEGU réitère des propositions aux propriétaires. Le commissaire enquêteur devrait être nommé par le préfet au mois de janvier et l'enquête réalisée dans le premier trimestre 2009. A l'issue des acquisitions nous pourrions lancer les appels d'offre pour les travaux de viabilisation. Dans la mesure où le foncier est libéré rapidement, nous pouvons espérer le début des travaux au 4^e trimestre 2009.

Un budget annexe a été créé pour finan-

cer la ZAC ; il sera abondé par l'emprunt dans un premier temps puis remboursé par la vente des parcelles. A la clôture de ce budget, celui-ci devra être équilibré ce qui implique pour la commune de déterminer les prix des parcelles à partir du coût du foncier, de l'aménagement et des frais financiers générés par l'avance de trésorerie.

La ZAC se construira par tranches qui démarreront au rythme des ventes des parcelles des tranches précédentes.

A l'issue de la vente de l'ensemble des parcelles nous devons clore la ZAC et le budget annexe. Martigné-Ferchaud comptera, alors, 300 habitants supplémentaires.

Yann Le Gall
pour la commission Travaux et Urbanisme

LA 2X2 RENNES – ANGERS : ETAT D'AVANCEMENT

Il nous faut distinguer 2 tronçons dans cet état d'avancement :

- Le tronçon Nord qui va de la limite de la commune de Retiers jusqu'à la déchetterie de Martigné-Ferchaud,
- Le tronçon Sud qui va de la déchetterie à la forêt d'Araize.

Le Tronçon Nord :

Il a été décidé de réaliser un aménagement foncier (un remembrement). Plusieurs objectifs y sont liés :

- Remédier aux dommages (parcelles coupées, morceaux de parcelles enclavés,...) causés aux exploitations agricoles touchées par la réalisation de la route,
- Assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux,
- Contribuer à l'aménagement du territoire communal.

Quelle zone est concernée par l'Aménagement Foncier ?

Le tronçon Nord « consommera » environ 30 Ha (50 mètres de large sur 6 Km de long) auxquels s'ajoutent environ 9 Ha de délaissés. C'est pourquoi la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) a défini un périmètre à l'intérieur duquel des échanges seront possibles et pris en charge par le Conseil Général d'Ille et

Vilaine. Cette zone représente 1150 Ha soit plus de 30 fois l'emprise évoquée ci-dessus.

Dans le cadre de la procédure d'aménagement foncier, la CCAF s'est réunie durant 3 journées au mois de novembre 2008 pour choisir des « parcelles étalons » représentatives des différents types de sol du périmètre.

Les prochaines étapes pour 2009 :

- le classement des terres du périmètre avec les exploitants en janvier/février,
- présentation individuelle de ce classement aux exploitants et propriétaires par le géomètre aménageur à la fin du 1^{er} semestre
- élaboration de l'avant-projet d'aménagement foncier à l'automne.

Le Tronçon Sud :

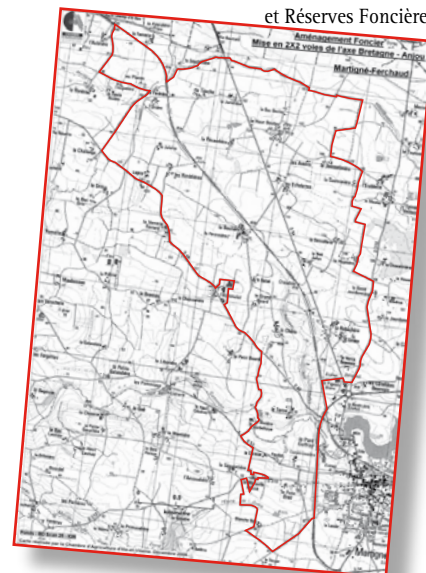
Le Conseil Général a demandé au nouveau conseil municipal de confirmer le choix de l'équipe précédente; à savoir le passage de la 2x2 voies au Sud ou au Nord du Ronzeray. Après une visite sur le terrain par 16 conseillers et divers temps de réflexion, nous avons jugé plus pertinent un tracé qui s'écartait

plus au sud de la commune, laissant plus de perspectives pour les aménagements futurs et minorant ainsi les nuisances. Nous attendons désormais la mise en enquête publique de ce tronçon par le préfet, probablement pour le 1^{er} semestre 2009.

A ce moment, chacun d'entre vous pourra venir, sur un temps donné, voir le tracé en Mairie et surtout formuler des demandes ou émettre des avis par écrit.

Nous veillerons à vous tenir informé de l'évolution de ce dossier à travers les différents numéros de « l'étang de le dire ».

Olivier Monharoul,
pour la commission Agriculture
et Réserves Foncières.



A L'ECOLE DE L'EAU

La commune de Martigné-Ferchaud est située dans le bassin versant de l'Oudon sur lequel la Commission Locale de l'Eau s'active pour préserver l'eau, ressource essentielle pour nos activités et notre santé. Une de ses actions s'adresse aux plus jeunes.

La Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) a initié un programme d'action pédagogique sur l'eau à destination des élèves de primaire et de collégé en 2007.

L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes au cycle de l'eau, à la notion de bassin versant, au respect du milieu naturel et des différents usages de l'eau.

Terre des sciences, centre de culture scientifique et technique basé à Angers,

est intervenu dans les écoles intéressées. Le monde de l'enseignement, public et privé, s'est mobilisé pour une domestiques, industriels et agricoles.

Visiter un château d'eau, une station de traitement de l'eau potable, une lagune ou une station d'épuration.

Observer la vie dans la rivière ou dans la mare situées à côté de l'école. Lire le paysage.

Réaliser des fresques, des panneaux d'exposition. Mener des expériences en classe.

Tels ont été les travaux menés par les élèves valorisés à l'occasion de diverses manifestations : forum des sciences à Pouancé et à Segré, fêtes des écoles...

La C.L.E. envisage désormais de constituer un fonds pédagogique sur l'eau à disposition des enseignants.

Accédez aux cartes du bassin versant de l'Oudon : www.gesteau.eaufrance.fr (rubrique S.A.G.E. Oudon)



Fresque - Ecole de Coësmes



CAMPAGNE « ANTI-GASPI »

Plusieurs communes, adhérentes du SMICTOM du sud-est d'Ille-et-Vilaine, ont alerté les services sur les abus d'utilisation des sacs jaunes par des usagers.

On les voit dans les points « Le Relais » employés pour déposer les vêtements usagés, en déchetterie pour apporter les déchets verts et les incinérables, etc. Bref ! ils sont trop souvent détournés de leur finalité. Le SMICTOM cherche les moyens d'endiguer ce phénomène.

En attendant de trouver la solution, il est intéressant de savoir que :

► les sacs jaunes ne sont pas gratuits. Leur coût approche les 100 000€ H.T. par an.

Cette dépense est intégrée à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères que chaque foyer paie. Or, nous savons tous qu'il n'y a pas de sottises économiques !

► les sacs jaunes sont recyclables. Mais ils ne le sont que s'ils sont récoltés au centre de tri de Vitré. S'ils sont utilisés à d'autres fins que la collecte sélective, ils ne peuvent être recyclés et impactent alors sur l'environnement.

Considérons donc le problème sur le plan financier et sur le plan environnemental et redonnons aux sacs jaunes l'unique utilisation pour laquelle ils sont faits.

Marie-Paule Després,
Représentant SMICTOM



LE BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Dans le cadre de la semaine de réduction des déchets, organisée par le Smictom fin novembre, une démonstration de broyage de végétaux a été effectuée à la déchetterie de Martigné-Ferchaud. Le Smictom a loué un broyeur. Des bénévoles, des élus et le personnel de la commune ont animé cette demi-journée. Cette action a pour but de diminuer le volume de déchets et de les valoriser en les utilisant comme paillage ou dans le compostage.

Cela implique un changement de comportement et de mettre en place de nouvelles méthodes de travail : réduction des surfaces bâchées, optimisation du temps.

La commune envisage pour l'année 2009 de louer différents types de broyeurs afin de déterminer le matériel le plus adapté à nos besoins et d'envisager une acquisition future.



UN LABEL POUR LE CIRCUIT DE RANDONNÉE « TOUR DE LA FORÊT D'ARAIZE »

Que vous soyez randonneurs, vététistes ou cavaliers, peut-être avez-vous déjà remarqué, au hasard de vos promenades, un panneau peu habituel, situé au carrefour des routes de Châteaubriant - village la Cohue.

Ce totem (voir ci-contre) atteste que vous êtes sur un circuit de randonnée labellisé 3 fées qui s'intitule « Tour de la forêt d'Araize ».

Les fées, de 1 à 3, sont celles décernées par le label Pays de la Roche-aux-Fées pour souligner la qualité de l'accueil et les services des prestataires touristiques. Le label est décerné par la Communauté de Communes qui souhaite professionnaliser son offre touristique. 5 filières touristiques sont labellisées : l'hébergement, la restauration, les producteurs du terroir, la randonnée, les lieux d'accueil touristique.

Sur l'ensemble du territoire, 9 circuits de randonnée ont déjà reçu le label. Dans le même temps, la Communauté de Communes a créé les 9 fiches rando correspondantes afin de promouvoir les boucles. Ces documents apportent aux randonneurs des renseignements divers et une cartographie détaillée du parcours. Depuis juillet 2008, vous pouvez vous procurer ces guide-randos au syndicat d'initiative. Ils sont aussi téléchargeables à partir du site

www.cc-rocheauxfees.fr

Marie-Paule Després,
Commission Tourisme



QUEL CAMPING POUR DEMAIN ?

Créé depuis une quinzaine d'années, le camping a connu d'agréables saisons. Mais depuis 2004, une baisse importante de son activité est remarquée.



Pourtant, en 2006, une demande d'adhésion à l'Association Camping Qualité Bretagne fut acceptée au regard des conclusions d'un audit. Accueil, propreté, qualité des services, objectif d'amélioration continue, comportement loyal et correct vis-à-vis de la clientèle étaient autant de critères fondamentaux exigés pour recevoir l'agrément.

Le camping a fait l'objet d'une autre reconnaissance en étant accepté « Camp Marabout ». Cette labellisation est donnée pour des séjours organisés pour des mineurs à partir de 6 ans sur un terrain aménagé pour un accueil sous tente. Elle est le résultat d'une charte établie entre la structure d'accueil et les organismes sociaux : CAF et DRDJS (Direction régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports).

Avec l'obtention de ces reconnaissances, nous espérons des lendemains meilleurs.

A l'heure du bilan de la saison 2008, nous constatons encore un recul de nuitées par rapport à l'année précédente déjà considérée comme très médiocre.

Pourquoi un tel résultat ? A cette question, on peut émettre quelques hypothèses :

- ▶ Les conditions météorologiques défavorables sont incontestables
- ▶ L'interdiction de la baignade, la limitation des activités nautiques liées aux problèmes de pollution contribuent aussi au fléchissement de la fréquentation
- ▶ Les services proposés ne correspondent plus aux besoins de la clientèle qui veut trouver, aujourd'hui, des équipements tels que piscine, mobil-home, animations du soir, etc...
- ▶ La communication pour le faire connaître est-elle suffisante et bien ciblée ?

Devant ce constat, une réflexion s'impose. La commission Tourisme, élargie à quelques autres membres intéressés, va s'interroger sur le devenir du camping et essaiera de trouver les moyens à mettre en œuvre pour renforcer son attractivité.

Marie-Paule Després,
Commission Tourisme

2008 : ON COMMUNIQUE AUTREMENT.

Au cours de l'automne, vous avez reçu trois bulletins d'information mensuels « l'étang de le dire ». Nous espérons que vous les avez appréciés et que vous attendez avec une certaine impatience la parution suivante.

Pour faire évoluer cette publication, vos avis et vos réactions nous intéressent. C'est pourquoi nous vous proposons de répondre à l'enquête insérée dans ce bulletin. Nous vous remercions de respecter la date du **31 janvier 2009** pour la retourner en mairie.

La commission information souhaite, en effet, la dépouiller rapidement pour, le cas échéant, prendre en compte vos observations.

Si, en créant le bulletin d'information mensuel, la commission souhaitait en faire un moyen de communication rapide et pratique, un bulletin annuel a également toute sa place. De par sa nature différente, le bulletin annuel assure une fonction de rétrospective de l'année écoulée et permet de donner les perspectives pour les mois à venir.

Pour marquer un changement dans cette publication, pour lui donner une identité forte mais aussi pour assurer une unité dans le titre et dans le visuel des différentes parutions municipales, nous avons choisi de nommer ce nouveau bulletin annuel

« LES TEMPS DE MARTIGNÉ »

Phonétiquement, ce titre se rapproche de celui du mensuel en même temps qu'il évoque le temps qui passe et les temps forts de la vie communale et associative de Martigné.

Pour ce premier numéro, nous avons souhaité faire une page de couverture marquée par l'identité de Martigné et son actualité. Ainsi l'étang qui caractérise notre commune se transforme en route, moyen de communication en pleine évolution, au rôle important pour le développement de notre commune.

Les personnages qui représentent les différents âges veulent montrer les richesses humaines dans notre cité. Le mélange des âges chez les adhérents des diverses associations en est un parfait exemple.

Les pages intérieures sont découpées en trois parties.

La première concerne la vie municipale. Pour assurer une vraie transparence, chaque commission rend compte du travail déjà mené et/ou annonce les réflexions, les orientations, les projets pour 2009.

Les pages centrales s'intéressent à l'histoi-

re. Cette fois, en lien avec la 2X2 voies dont on parle beaucoup depuis quelques années et qui se concrétise

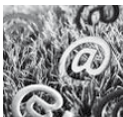
progressivement sur notre territoire – Messieurs Yves Breton et Jean-Claude Meuret, deux historiens locaux, nous présentent les voies de communication du Moyen-Age et du XIX^e siècle. Nous les remercions vivement d'avoir pris le temps nécessaire pour écrire ces pages qui enrichissent notre culture.

La troisième partie permet à chaque association de partager ses temps forts. Ces articles vous permettront de mieux connaître ce qui se fait au niveau associatif et susciteront, peut être, l'adhésion de nouveaux membres.

En fin de document, vous trouvez l'agenda des manifestations 2009 qui vous permet de prendre date dès maintenant.

Bonne lecture à tous !

Marie-Paule Després,
Commission Information



UN CHANTIER POUR 2009, LA DEFINITION D'UN NOUVEAU SITE INTERNET COMMUNAL

En 2008, la commission information s'est beaucoup penchée sur les moyens de communication écrits.

En 2009, elle prévoit orienter son travail sur la mise en place d'un nouveau site internet communal, ce moyen de communication qui est devenu incontournable aujourd'hui.

Ce travail demande du temps car il nous faut réfléchir à plusieurs points.

Le public du site :

Un site internet est un outil d'information et de communication à destination des habitants de la commune. Mais Internet, étant un réseau très étendu, s'adresse aussi à des lecteurs extérieurs à la commune.

Ces utilisateurs ont des intérêts différents dans leurs recherches : suivi de l'actualité communale, tourisme, questions en rapport à une activité professionnelle, etc.

Le contenu du site :

Il s'agira de répertorier toutes les informa-

tions susceptibles d'intéresser un visiteur local ou plus lointain, de rechercher tous les partenaires qui souhaiteraient profiter du site pour mettre en avant des informations (partenaires publics, associations, artisans, entreprises...).

Le niveau de communication :

Il existe plusieurs types de site internet. Faisons la différence entre celui qui, figé, donne des informations de manière statique et celui qui, interactif, permet aux visiteurs d'échanger avec l'initiateur du site. Dans ce deuxième cas de figure, la mairie pourrait mettre en ligne, par exemple, des services (demande d'acte d'état civil, réservation de salle,...)

L'identité visuelle :

Les pages d'un site, de par ses couleurs, son organisation, sa forme donnent une idée de la dynamique, de l'attrait d'une commune.

Nous voulons que ce site soit agréable à visiter et qu'il reflète l'image de dynamisme, de richesses humaines et de vitalité de notre commune. A ce titre et à d'autres, nous vous invitons à visiter le site de la Communauté de Communes du Pays de la Roche aux Fées (www.cc-rocheauxfees.fr).

Il s'agira aussi de mettre en place un site internet dont l'actualisation sera gérée par l'équipe municipale. Implicitement, cette exigence suppose que le travail ne demande pas d'être un spécialiste en informatique.

La réflexion sur l'ensemble de ces points pourra se mener avec l'aide de tous ceux qui y sont intéressés. Comme pour les publications écrites, la commission information accueillera avec plaisir toutes les bonnes volontés afin que chacun se reconnaisse au travers de ce nouveau site.

Malik Oumohand,
Commission Information

L'ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES : UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

Notre commune est une des plus grandes en superficie du département d'Ille et Vilaine, puisqu'elle s'étend sur 7410 hectares.

Une grande surface ; mais aussi un grand linéaire de routes communales. Chaque année, nos employés du service technique s'affairent à maintenir en état nos 125 kilomètres de voies communales. En effet, pendant cinq semaines, cinq de nos agents avec l'aide du département réalisent le point à temps (gravillons+émulsion). Ce procédé utilisé permet de reboucher le faïencage afin d'éviter une dégradation trop rapide de la bande de roulement.

La commune a pris à sa charge l'entretien des 30 kilomètres de chemins d'exploitation depuis trois ans ; dans ce domaine, notre commission a effectué un état des lieux après l'été. Cet état des lieux nous permettra de définir les travaux à réaliser (curage de fossés, passage de lamier, rebouchage des trous, entretien des accotements...)

L'entretien des accotements et des talus mobilise un agent technique à raison de 800 heures par an. Pour ce poste, une nouvelle machine a été acquise à la fin de l'été.

L'entretien du chemin de la forêt d'Araize est en cours de réalisation. Ce chemin est

situé entre la route de Châteaubriant et la route du verger, à l'extrême sud de la commune. Les travaux ont été confiés à l'ETA Savouré pour le passage du lamier, le curage du fossé et l'arasement de l'accotement. La réfection du chemin aura lieu au printemps 2009 et sera assurée par les agents de notre service technique.

Pour le début de l'année des aménagements sont prévus en ville, notamment la mise

en place d'un trottoir rue de la gare. Une remise en état de certains revêtements de trottoirs et des abords sera aussi effectuée afin d'améliorer le confort des usagers et faciliter l'entretien. Des plantations seront réalisées dans les espaces prévus à cet effet à la salle des maîtres beurriers ainsi qu'au lotissement du verger 3.

Patrick Henry,
Commission Travaux ruraux



RÉNOVATION DE LA SALLE DES SPORTS

Le chantier marquant de l'année 2009 est sans nul doute la rénovation de la salle des sports.

Initiée par la municipalité précédente, les nouveaux élus ont décidé de poursuivre le chantier. Une réunion avec l'ensemble des usagers de la salle a permis de collecter les attentes et définir le cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre.

Le cabinet d'architecture Boulet retenu pour la maîtrise d'œuvre a présenté son avant projet en Septembre 2008. Le chiffrage de l'opération réalisé par l'économiste (cabinet Bagot) a fait apparaître un dépassement du budget initial. Des optimisations techniques et une subvention plus importante

ont permis de se rapprocher des objectifs financiers mais la commission a dû faire des choix pour rester dans le budget. A l'issue des réunions de la commission travaux il était décidé de privilégier le revêtement, l'isolation, les vestiaires et sanitaires au détriment du chauffage. Les publicités pour l'appel d'offres ont été publiées fin novembre. Les entreprises ont été retenues après l'analyse de la commission d'appel d'offres qui se réunissait le 12 décembre dernier.

Le démarrage des travaux est programmé en février pour une réception en août. Les

travaux de la salle durant le premier semestre vont perturber les activités sportives nous demandons aux utilisateurs d'être compréhensifs. Nous remercions les basketteurs d'être intervenu auprès de leur fédération pour programmer les match aller à Martigné, libérant ainsi la salle des compétitions durant les travaux.

Nous vous donnons rendez vous, début septembre, pour inaugurer la salle des sports rénovée.

Yann Le Gall
Commission Travaux et Urbanisme

LE PEDIBUS : UN PROJET QUI AVANCE ... PAS À PAS!

PEDIBUS ? Vous connaissez ? Vous en avez peut-être entendu parler à la la télé ? à la radio ? dans la presse ? à Martigné-Ferchaud ?

PEDIBUS est le nom communément employé pour qualifier l'accompagnement collectif à pied des enfants de leur domicile à l'école. Le PEDIBUS fonctionne comme une ligne de bus avec un itinéraire établi, des arrêts et des horaires de ramassage. Les « chauffeurs » du PEDIBUS sont les adultes bénévoles qui encadrent les écoliers.

Le PEDIBUS fonctionne dans des nombreuses agglomérations en France depuis plusieurs années (près de chez nous, Janzé, Chateaugiron, Chateaubourg, pratiquent le PEDIBUS).

A Martigné-Ferchaud, la réflexion « PEDIBUS » a débuté fin 2007 à l'initiative de parents d'élèves des deux écoles, privée et publique. Rapidement, le projet prend forme et des initiatives sont mises en place.

→ **Décembre 2007** : Des parents d'élèves organisent une campagne d'information vers les Martignolais pour leur faire connaître le concept PEDIBUS (stand au Marché de Noël, information dans les deux écoles, publique et privée, ...).

→ **Janvier 2008** : une enquête portant sur les habitudes de déplacements scolaires est menée auprès de 140 familles Martignolaises. L'objectif est de mesurer leur intérêt pour le projet PEDIBUS. Sur les 83 foyers qui ont répondu à l'enquête, 30 se sont déclarés intéressés par la démarche et prêts à inscrire leur(s) enfant(s).

→ **Juin 2008** : pendant une semaine, et avec le soutien de la commune, le PEDIBUS a été testé à Martigné-Ferchaud (circuits Place Sainte-Anne / Ecoles). Une dizaine d'enfants ont emprunté quotidiennement le PEDIBUS. Ils étaient également une dizaine d'accompagnateurs (élus, retraités, parents et non parents d'élèves) à se relayer matin et soir pour assurer le transport des élèves

des écoles privée et publique. L'expérience a été très positive et chacun y a trouvé son compte.

Les écoliers ont perçu le PEDIBUS comme convivial et ludique ; les parents y ont trouvé un gain de temps significatif ; les accompagnateurs ont apprécié d'être en contact avec les jeunes écoliers tout en leur apportant un réel service.

→ **Septembre 2008** : face à l'enthousiasme des écoliers, des parents et des bénévoles accompagnateurs, nous projetions de mettre en place le PEDIBUS (sur une ou deux lignes selon le nombre d'enfants inscrits). Suite à une diffusion de bulletins d'inscription dans les écoles au cours du mois de septembre, seulement 2 familles ont inscrit leurs enfants! Pour ce qui concerne le recrutement des accompagnateurs bénévoles, nous avons lancé un appel auprès des associations martignolaises (que nous tenons à remercier pour leur collaboration) : les retours ont été satisfaisants puisqu'ils permettaient de faire fonctionner de façon optimale une ligne de PEDIBUS le matin (voire le soir).

L'organisation logistique pour mettre en oeuvre un parcours est telle que le nombre d'écoliers inscrits à ce jour est insuffisant pour lancer le PEDIBUS.

Pourquoi si peu de participation des familles ?

- ▶ Le projet arrive à l'entrée de la période hivernale?
- ▶ Le PEDIBUS est un concept trop novateur ?
- ▶ Nous ne répondons pas à un réel besoin des familles?
- ▶ Nous n'avons pas bien communiqué sur le projet?
- ▶

A ce stade d'avancement du projet, nous pourrions être tentés d'abandonner l'idée de mettre en place un PEDIBUS à Martigné-Ferchaud.

MAIS nous avons la conviction que le PEDIBUS est un réel service :

- ▶ Pour les familles (gain de temps, sensibilisation des élèves aux règles de circulation des piétons, activité physique régulière pour les enfants...),
- ▶ Pour la commune (moins d'engorgement de véhicules aux abords des écoles, service innovant pour de nouveaux arrivants sur la commune...),
- ▶ Pour Notre Planète...

C'est pourquoi, nous envisageons de proposer à nouveau le service PEDIBUS à partir du printemps 2009 (à l'arrivée des beaux jours). Les familles seront relancées dans le courant du mois de Mars 2009 sur ce point. Si vous souhaitez d'ores et déjà avoir des informations complémentaires en vue d'inscrire votre (vos) enfant(s) pour cette période, n'hésitez pas à contacter Christophe Gomet (02 99 47 90 25).

A bientôt!

Le groupe de réflexion PEDIBUS
(Parents d'élèves écoles publique/privée,
bénévoles, élus).



UN NOUVEAU SKWATT, UNE NOUVELLE ASSOCIATION....

Après 6 années de fonctionnement au sein de l'association Familles Rurales, le Skwatt se construit une nouvelle association. En effet, depuis le 1er janvier 2009, l'association Familles Rurales section jeune est fermée, une nouvelle association du Skwatt voit le jour avec un œil nouveau. La première mission de cette association est, bien entendu, la gestion de l'espace jeune, mais, c'est aussi être attentif à tous les jeunes qui ont des projets afin de les aider à réaliser leurs envies, ce nouveau volet sera plus largement développé ultérieurement. L'objectif 2009, est l'intégration des parents de jeunes au niveau du bureau de l'association, ce qui permettra une meilleure cohésion dans le fonctionnement de la structure. Cette association est pour le moment à l'état d'embryon, un nouveau rendez vous est proposé par les membres du bureau aux parents qui veulent s'investir pour leurs jeunes afin de mettre en place cette nouvelle organisation.

Le Skwatt,

Les travaux effectués par les jeunes en fin d'année dans le Skwatt, vont permettre aux autres jeunes de découvrir un nouvel espace dès le mois de janvier, avec des jeux, du matériel de bricolage, de cuisine, un coin échange, un ordinateur, un coin info...

Situé rue Crobin juste derrière la mairie, il est ouvert à tous les jeunes à partir de 12 ans. L'adhésion sera fixée par la nouvelle association courant janvier.



Association REAJ : Réseau des Espaces d'Animation Jeunesse

Comme les autres espaces jeunes du pays de la Roche aux Fées, le Skwatt est adhérent à REAJ. Ce qui permet aux différents espaces jeunes de mutualiser les moyens afin de proposer des projets plus importants, comme les camps, les sorties, les week-end gîte. Ces animations représentent des coûts importants qu'il est plus facile de supporter à plusieurs.

OUVERTURE DU SKWATT :

Hors vacances scolaires : mercredi et samedi de 14h00 à 18h30 et vendredi de 20h00 à 22h30

Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 14h00 à 18h30 et 2 soirées dans la semaine jusqu'à 22h30 selon le programme.

CONTACT :

Françoise Dayer, animatrice : 06.15.19.79.41

Amanda Colombel, présidente : 06.28.34.59.45



L'espace jeune est :

Un lieu de rencontre pour les jeunes : à chaque ouverture, les jeunes se retrouvent pour discuter, échanger autour du jeu, de la musique...

Un lieu de projet : l'animatrice accompagne les jeunes dans la réalisation de projets, qu'ils soient d'ordre événementiel, personnel...

Un lieu d'animation : de nombreuses activités sont proposées, afin de leur donner envie de découvrir et de se dépasser. Durant les vacances, un programme d'animation est mis en place avec les jeunes selon leurs souhaits et motivations

Un lieu pour la famille : les rencontres entre parents et les inter-



BIBLIOTHEQUE DE MARTIGNE-FERCHAUD

UN SERVICE TRES APPRECIÉ AVEC DE NOUVELLES PERSPECTIVES

La bibliothèque s'efforce depuis toujours d'être à l'écoute de ses usagers, et d'offrir des services de qualité. Dans cette démarche d'amélioration continue, la bibliothèque a réalisé une enquête de satisfaction auprès des lecteurs de la bibliothèque au cours des mois d'Octobre et Novembre 2008. L'objectif de cette enquête était de connaître votre ressenti sur la qualité des services qui vous sont proposés, ainsi que vos attentes pour l'avenir.

L'enquête abordait 4 thématiques :

- vos pratiques de fréquentation, et d'utilisation de la bibliothèque
- les collections (le fonds d'ouvrages de la bibliothèque)
- les animations
- les services

Vous avez été 65 usagers à répondre, soit 15% des inscrits des tranches d'âge concernées, et nous vous en remercions vivement.

Globalement, le « service Bibliothèque » est très apprécié et répond largement à vos attentes.

Sur les collections, 88% d'entre-vous sont satisfaits des collections mises à votre disposition (que ce soit en genres ou en sujets proposés). Quelques lacunes apparaissent telles que la science-fiction, les DVD ou encore certains sujets en documentaires. Nous avons conscience que certains secteurs sont à améliorer, et nous le ferons, dans la limite des budgets qui nous sont alloués.

Les animations sont jugées intéressantes par 51 % d'entre-vous. En revanche, 16 % des sondés estiment ne pas être concernés par ces animations. Il est vrai que la bibliothèque a développé une politique d'animations destinée avant tout aux enfants. Rappelons toutefois que ponctuellement des actions sont menées vers les adultes (Ateliers d'écriture, Prix Fées Lire, rencontre avec les auteurs : Marie Sizun, Violette Jacquet ...).

Vous êtes nombreux à avoir proposé des idées d'animations, qui peuvent être regrouper sous 4 thèmes :

- Plus d'animations pour les enfants

- Davantage de rencontre avec des auteurs ou des artistes
- Plus d'expositions
- Davantage d'échanges sur les livres et la lecture

En ce qui concerne les services, ils semblent, dans l'ensemble, satisfaisants avec toutefois, quelques interrogations. Notamment, nous nous interrogeons sur les services tels que la recherche documentaire, réservation et multimédia. 34% et 51 % des sondés ne se sont pas prononcés sur la qualité de ces services : Est-ce parce qu'ils ne les utilisent pas ? Ou bien parce qu'ils ne les connaissent pas ? La question sera à approfondir (graph.1).

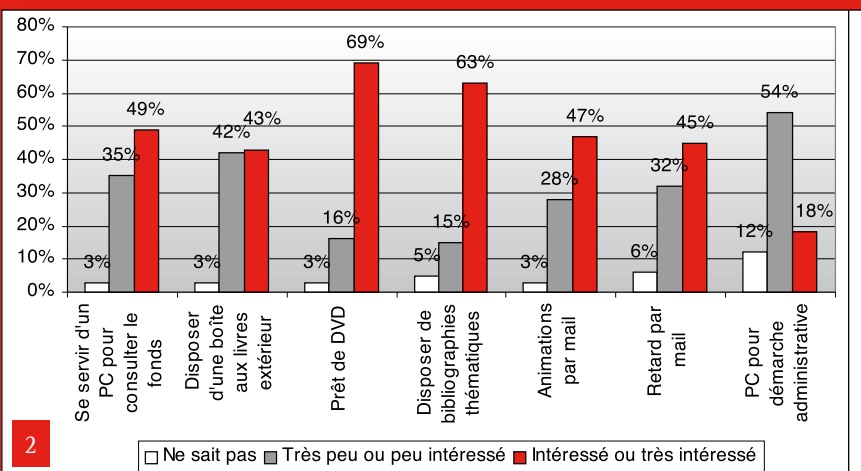
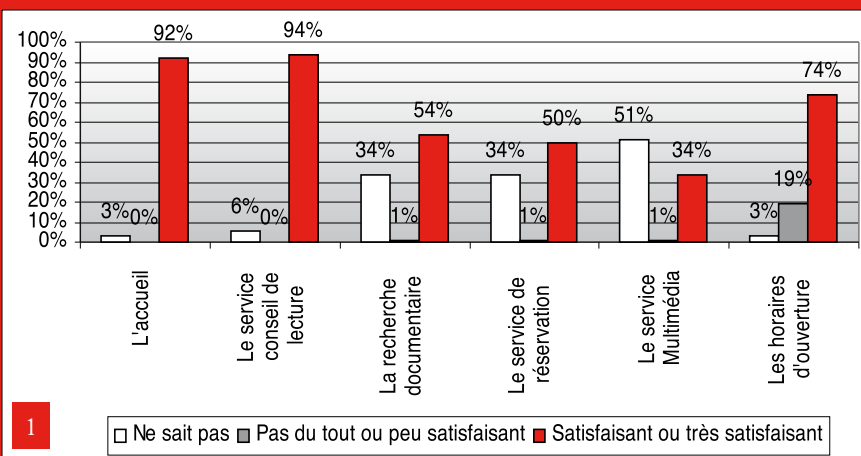
Quant aux horaires, 19% sont peu ou pas du tout satisfait et ont fait quelques propositions. Suite à ces remarques, et à la fréquentation en baisse lors de certaines permanences, les horaires sont modifiés

depuis le 1er Janvier 2009. La bibliothèque que ouvre, dorénavant, 13h par semaine au lieu de 8h45.

Parallèlement, nous avons sollicité vos avis sur d'éventuels nouveaux services, que vous pouvez retrouver ci-dessous (graph.2).

Sur ces 7 propositions, 5 ont été retenues et devraient être mises en place courant de l'année 2009, à savoir :

- Mise à disposition d'un ordinateur pour consulter le fonds de la bibliothèque.
- L'acquisition de DVD
- Présentation régulière de bibliographies thématiques ou de sélection d'ouvrages avec un court résumé
- Recevoir des informations concernant les animations par mail
- Recevoir par mail les relances en cas de retard de livres



Un des points très positif de l'enquête est le fait que 12 personnes aient répondu par l'affirmative quant à leur souhait de s'impliquer dans le fonctionnement de la bibliothèque au travers des différentes activités proposées. Rappelons que le fonctionnement actuel avec toutes les actions menées est rendu possible grâce à une équipe composée de 2 salariées : Sandrine Dorgère, bibliothécaire, et Françoise Dayer, animatrice multimédia et actuellement de 5 bénévoles sans qui tout ce qui est proposé ne pourrait avoir lieu.

Les résultats de l'enquête sont encourageants, et nous permettent de déterminer des pistes de travail et des actions concrètes depuis le 1^{er} Janvier 2009 :

► **De nouveaux horaires :**

Lundi : 9h-11h

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-16h

Vendredi : 10h30-12h et 16h30-17h30

Samedi : 10h30-12h30

Une permanence jusqu'à 19h sera mise en place le mardi soir (16h-19h) du 1^{er} Mai au 30 Septembre.

► **Les horaires du service « Multimédia » sont également modifiés à compter du 1^{er} Janvier 2009 :**

Mardi : 15h30-18h

Mercredi : 10h-12h

Vendredi : 9h30-12h

Samedi : 10h-12h

- Une meilleure offre quantitative dans certains secteurs tels que la science-fiction, roman historique, documentaires....

- L'acquisition de DVD

- La mise en place d'un comité de lecture adulte

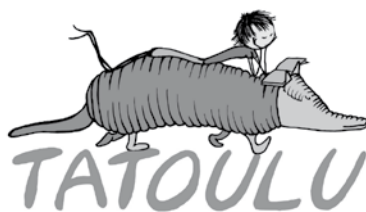
Pour conclure, si la bibliothèque offre aujourd'hui encore une prestation de qualité, elle reste toujours à l'écoute de ses usagers, et garde l'envie de répondre aux mieux à vos attentes.

C'EST REPARTI POUR LES PRIX

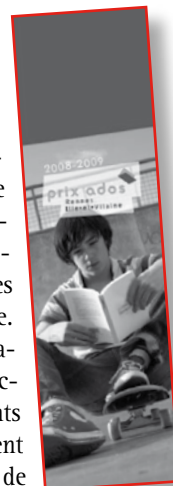
Prendre part à un prix, c'est partager ses coups de cœur, échanger autour de ses lectures et rencontrer des auteurs. C'est aussi promouvoir des petites maisons d'éditions (Prix Fées Lire) et plus généralement la littérature jeunesse contemporaine (Prix Tatoulu et Prix Ados).

C'est pourquoi cette année encore, la bibliothèque propose 3 prix littéraires pour tous les âges : enfants, ados et adultes :

► Le Prix Tatoulu créé par la bibliothèque de Martigné, et relayé par la Communauté de Communes, s'adresse aux enfants de CE1 jusqu'aux 5^{ème}. L'objectif est de promouvoir la lecture contemporaine auprès des enfants et de les inciter à se forger une opinion sur leurs lectures et à la formuler. Le principe est simple : chaque enfant qui le souhaite, s'engage à lire 4 livres sélectionnés en fonction de son niveau scolaire, et à voter pour celui qu'il a préféré.



► Le Prix Ados de la Ville de Rennes s'adresse aux jeunes de 13 à 16 ans. Il a pour objectif de favoriser le développement de la lecture chez les adolescents et de soutenir celui-ci par la rencontre avec des auteurs pour la jeunesse. L'originalité de cette animation repose sur la présélection. Ce sont les adolescents eux-mêmes qui établissent la liste des 10 ouvrages de l'année suivante à partir de leurs lectures.



► Le Prix Fées Lire - Cézam propose 10 ouvrages à lire de Décembre 2008 à Septembre 2009 sélectionnés parmi de petites et moyennes maisons d'éditions. Dans ce cadre, les lecteurs sont invités à rencontrer deux auteurs au cours de l'année, et à participer à des cafés-lectures, qui permettent d'échanger et de partager autour de ses lectures.



LA GRATUITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LES JEUNES

Le bilan d'activité 2008 de la bibliothèque faisait notamment ressortir une baisse de la fréquentation de la bibliothèque.

Nous pensons que ce service est un outil indispensable dans la vie d'une commune. Il permet à chacun de rechercher, à la fois, des informations et de se distraire.

A chaque rentrée scolaire, les journaux mettent en avant les difficultés croissantes des scolaires avec le français. La lecture scolaire ou la lecture plaisir sont des moyens d'enrichissement qui facilitent la maîtrise écrite et orale de la langue française.

Pour ces raisons, la Commission Culture a proposé au conseil municipal la gratuité

de l'inscription à la bibliothèque pour tous les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 15 ans inclus. La cotisation annuelle demandée était, certes, modique (6,50 euros en individuel et 16 euros pour la famille) mais pouvait, certaines fois, représenter un frein à la démarche d'inscription.

Par ailleurs, lors de sa séance du 17 décembre dernier, le Conseil Municipal a décidé de ramener la cotisation familiale à 11 euros.

Ce frein levé, nous espérons retrouver ce jeune public cherchant un document dans les rayonnages de la bibliothèque et souhaitons, peut être aussi, attirer les parents.

BULLETIN MUNICIPAL 2009 / COLLÈGE SAINT-JOSEPH

Pour un effectif de 150 élèves, le collège Saint Joseph est un établissement de l'enseignement catholique et accueille tous les élèves qu'ils soient en réussite ou en difficulté. La démarche "ambition réussite" donne à notre établissement la possibilité de répondre aux besoins de chacun des élèves et de leur permettre de s'épanouir.

Nous accueillons au collège trois nouveaux enseignants, M. Sylvain Levacher, professeur de sciences physiques, en remplacement de Yves Bardoux, parti à la retraite, M^{elle} Marie Guyonvarch, professeur d'histoire géographie et M. Antoine Rimpôt, professeur d'éducation physique et sportive.

Pour l'année 2007/2008, 98% des élèves de 3^{èmes} ont eu leur diplôme national du brevet, et à cette occasion, les enseignants ont été heureux de leur remettre leur premier diplôme au cours d'un temps convivial.

De nombreuses propositions sont faites aux élèves au cours de l'année :



Equipe enseignante

- **Accompagnement éducatif hors temps scolaire.** Chaque soir, un ou plusieurs enseignants sont présents pour animer des temps qui permettent aux élèves d'être accompagnés dans leurs devoirs ou de participer à différents ateliers: atelier scientifique, chorale, atelier théâtre de la 6^{ème} à la 3^{ème} (en lien avec des compagnies de théâtre), atelier britannique, association sportive.

- **La découverte des métiers** est essentielle pour mener une réflexion sur l'orientation. Des visites d'entreprises, accueil de professionnels, informations sur les filières ou temps d'éducation aux choix donnent aux élèves des atouts pour une orientation positive et choisie.

- **Section sportive Handball et Danse :** les élèves de sixième et de cinquième qui le souhaitent peuvent intégrer une section sportive et ainsi pratiquer jusqu'à 8 heures de sport par semaine sur temps scolaire.

- **Accueil des élèves primo-arrivants**, en particulier d'origine anglaise. Un travail d'apprentissage du « français langue seconde » est proposé par des enseignants spécialisés pour nos élèves d'origine étrangère.

- **Création d'un réseau informatique** étendu à l'ensemble des classes par la mise en place d'un serveur dédié et l'utilisation de matériel informatique recyclé (généralement destiné au rebut) dans l'idée d'une éducation au développement durable. De nombreuses ressources éducatives sont disponibles sur le site du collège.

- **Ouverture à l'universel** par le jumelage avec une école du Mali. Depuis plus de 20 ans, les élèves du collège se mobilisent pour participer à l'amélioration des conditions d'enseignement de plusieurs écoles.

Plusieurs événements ont ponctué le premier trimestre :

- Au cours de la semaine de rentrée scolaire, une **journée découverte** s'est déroulée au Mont Saint-Michel, après une traversée de la baie, élèves et enseignants se sont rendus au sommet du Mont 13 fois centenaire pour y découvrir l'abbaye et la communauté qui y vit : « Allez à la rencontre » est le thème pastoral de l'année pour l'enseignement catholique, cette première rencontre en fût le lancement.

- Vendredi 14 novembre, dans le cadre de leur programme d'histoire, les élèves de 3^{ème} sont allés au **Mémorial de Caen** et sur les plages du débarquement et ont rencontré M. Joly qui a exposé le bombardement de juillet 44 en forêt de Rannée.

- vendredi 21 novembre, dans la matinée, les élèves de 4^{ème} ont assisté à une **audience au tribunal de grande instance de Rennes**. Ils utiliseront ce qu'ils ont découvert lors des IDD (itinéraires de découverte) sur le thème de la justice.

Ce même jour, au cours de l'après midi, ces mêmes élèves et ceux de 3^{ème} ont rencontré Mme Violette Jacquet, déportée au camp d'Auschwitz en 1943.



Violette Jacquet

- La semaine suivante, c'est M. Jean Jouzel qui est venu rencontrer nos élèves pour faire un exposé de la situation climatique et de l'enjeu pour les générations futures. Ce climatologue de renom ayant travaillé au sein du groupe d'experts avec Al Gore a le souhait de partager ses travaux avec un large public. Ce fût l'occasion pour nos élèves de présenter le projet de création de planche de BD sur le thème du monde polaire.

Au cours du second trimestre, les élèves de 4^{ème} iront aux Pays-Bas pour un échange et nous recevrons leurs homologues durant l'année 2009/2010.

Par sa structure familiale, le collège est un lieu d'enseignement où chaque personne est accueillie ; avec sa particularité. Le dynamisme de l'équipe éducative contribue à une ouverture au monde et à l'épanouissement de chacun.

Venez découvrir la vie au Collège
lors des Portes Ouvertes

le samedi 24 janvier 2009 entre 10h et 12h
et le vendredi 6 mars de 17h30 à 19h 30.

Retrouvez le collège sur Internet en vous connectant sur le site :

www.collegemartigne.com

Pour la rentrée 2009 :

Pour toute inscription, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec M. Nicolas Vallois, chef d'établissement.

Contact :

Collège Saint-Joseph : 24, rue Courbe

Tel : 02 99 47 90 20

E-mail : accueil@collegemartigne.com

Sortie au
Mont Saint-Michel



UN AIR DE FÊTE POUR LA RENTRÉE 2008

Au cours de l'année 2007- 2008, de nombreux travaux de rénovation ont été réalisés dans les bâtiments de l'école :

Remplacement des fenêtres et portes de la salle de jeux et des sanitaires de la maternelle, isolation peintures et revêtements muraux. Les petits peuvent maintenant profiter d'un environnement agréable et confortable.

La cour de récréation est remise en état depuis 2007 mais les anciens jeux de cour fatigués, usés par les passages répétés des enfants n'avaient pas été réinstallés.

Pour la rentrée 2008, nous avons pu faire l'acquisition de nouveaux jeux, et surtout d'un toboggan dont l'absence nous faisait vraiment défaut vu les réclamations répétées des enfants. Maisonnette, parcours d'équilibre et structure à grimper et glisser sont venus agrémenter la cour pour le plus grand bonheur des plus petits.

C'est donc dans une école embellie que les enfants ont fait leur rentrée 2008.

L'OGEC a dû ouvrir ses caisses et l'APEL retrousser ses manches pour réussir tous ces travaux d'amélioration de l'école. Quand il s'agit des travaux touchant à l'immobilier, ils sont entièrement à la charge de l'organisme de gestion des écoles privées.

La réussite pour tous :

Dans son projet de rénovation du système scolaire le ministre a mis l'accent sur la réussite de tous les élèves.

Pour arriver à ce résultat, des réformes sont mises en place :

- De nouveaux programmes, différents par la forme mais identiques sur le fond avec cependant une spécificité « l'histoire de l'art au cycle 3 »
- Mise en place de la semaine de 4 jours, et l'organisation du soutien aux enfants en difficultés.
- Stages de remise à niveau au cours des vacances de printemps et d'été pour les CM1 et CM2.
- Stages organisés sur la base du volontariat des enseignants et rémunérés en heures supplémentaires (budget éducation nationale).

Ces mesures suscitent beaucoup d'interrogations dans le corps enseignant qui s'inquiète des répercussions sur l'avenir des réseaux d'aide aux enfants en difficultés (postes d'adaptation occupés par des enseignants spécialisés dans le soutien aux enfants en difficulté d'apprentissage). Maintien des classes à effectifs chargés.

Compte tenu de notre particularité d'école rurale qui bénéficie d'un transport scolaire, il nous était difficile d'organiser le soutien après la journée scolaire. Nous avons donc avancé la rentrée à 8h30 le matin pour terminer à 11h30 et assurer le soutien entre 11h30 et 12h. Les enseignantes de maternelle et primaire se relaient près des enfants ayant besoin d'aide.

Dans ce même domaine le collège de Martigné-Ferchaud est entré depuis maintenant deux ans dans le cadre du « réseau ambition réussite ». Toutes les écoles qui y sont rattachées sont également intégrées à ce réseau et doivent mettre en place un accompagne-

ment éducatif. Dans ce cadre, une aide aux devoirs spécifique avec une enseignante volontaire a été mise en place deux soirs par semaine, de 17h à 18h, pour les enfants ayant besoin d'une aide dans ce domaine.

Des projets pour l'année 2009

A la découverte de la montagne au printemps pour le cycle3 (CE2,CM1,CM2), un séjour à Lanslebourg (Savoie)

Pour les CE1, un séjour à la ferme des cinq sens. Et tout au long de l'année, des sorties à la découverte du monde.

Un OGEC, des APEL et une équipe dynamique qui s'efforcent d'aider les enfants à s'épanouir et essaient de les mettre sur le chemin de la réussite.

Pour l'équipe M.-H. Cachereul

Composition de l'équipe éducative

PS : Marie-Hélène Cachereul et Catherine Déniel le lundi

MS-GS : Nadine Monnerais

GS-CP: Claudine Haissant

ASEM : Brigitte Maignan, Agnès Bautreais, Manuella Beugeard

CE1-CE2 : Stéphanie Boisivon

CE2-CM1 : Stéphanie Davoine

CM2 : Pascale Henry

Contacts

Direction : Marie-Hélène Cachereul Tél : 02 99 47 91 61
(déchargée de classe le lundi)

APEL (association de parents d'élèves)

Présidente : Marie-Cécile BOUE

OGEC (association de gestion)

Président : M. Yves MARTIN Tél : 02 99 47 88 62

Rentrée 2009-2010

Pour organiser la rentrée scolaire, les parents qui désirent scolariser leurs enfants pendant l'année 2009-2010 sont invités à les inscrire le plus tôt possible.



LE JARDIN DES MOTS : ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

La rentrée scolaire 2008-2009 est placée sous le signe du changement. En effet, l'équipe pédagogique a été quelque peu modifiée. Nous avons accueilli trois nouvelles enseignantes et Aurélie GODEFROY a pris la direction de l'école.

Cette année, nous améliorons la mise en place du projet d'école, valable jusqu'en 2010. Ce dernier est un axe fort de notre travail. Il a été rédigé selon les besoins de l'école et s'articule autour de trois objectifs :

- Obtenir des rédactions plus riches.

En effet, nous tentons de mettre en place des productions écrites tous les jours afin de renforcer la maîtrise de l'orthographe, de la grammaire et de la conjugaison, de développer l'imagination des élèves et d'obtenir une meilleure cohérence des textes. En maternelle, nous nous basons bien évidemment sur la production orale afin d'enrichir le vocabulaire des enfants.

A l'école maternelle, l'objectif essentiel est l'acquisition d'un langage riche, organisé et compréhensible par l'autre. La pratique du langage s'exerce donc quotidiennement au travers des différents domaines d'activités.

- Apporter régulièrement à chaque élève une base commune dans le domaine culturel. Chaque matin, les élèves découvrent une œuvre d'art (musique, sculpture, photographie, peinture, dessin...). Ce contact visuel et auditif avec des œuvres au quotidien permet de développer l'esprit critique, le langage et la réflexion et bien entendu la sensibilité artistique. Cette ouverture à la culture reste indispensable dans une commune éloignée des lieux culturels que peut offrir la ville de Rennes.

- Adopter une attitude éco citoyenne au quotidien.

Face aux problèmes environnementaux actuels, nous aimerions agir concrètement à notre échelle. C'est pourquoi nous continuons cette année l'aménagement et l'entretien de notre jardin. C'est un jardin totalement écologique : pas d'engrais mais l'utilisation du compost, on récupère les eaux de pluie pour l'arrosage, on paille pour limiter la prolifération des mauvaises herbes... Le but est que les élèves prennent conscience des enjeux environnementaux et qu'ils deviennent des consommateurs avertis au sein de notre école.



L'aide individualisée.

- Cette nouvelle année scolaire voit la mise en place de l'aide individualisée. Elle a lieu en dehors du temps scolaire. Les ateliers proposés sont basés sur le principe de l'adhésion de l'élève et sur l'autorisation des parents. Elle concerne des élèves en situation fragilisée. Cette aide permet dans un contexte différent de leur donner un temps supplémentaire dans la maîtrise des compétences attendues dans certains domaines d'activités.

- S'ajoute à cela l'aide d'enseignants spécialisés sur le temps scolaire (RASED).

L'équipement informatique.



L'école reste bien équipée avec de nombreux ordinateurs et un accès haut débit à Internet. Les élèves sont formés continuellement aux nouvelles technologies.

L'étude.

La mairie a mis en place cette année une étude surveillée. Celle-ci est dirigée par Catherine Guillet et se déroule le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 17h45 à l'école maternelle. Cette étude permet d'offrir aux enfants un cadre propice au travail.

La classe de neige.

L'année dernière, les CM1-CM2 sont partis skier à Val-Cenis.

Ces classes transplantées sont très riches et donnent un vrai sens aux apprentissages.

Représentants des parents d'élèves.

Chaque année, deux parents sont élus pour représenter l'ensemble des parents d'une classe. Ces représentants sont réunis lors du conseil d'école qui se déroule une fois par trimestre. Ils y exposent les problèmes liés à la vie de l'école (restauration scolaire, garderie...). Ils ont également un rôle de relais entre les parents et l'équipe enseignante.

Association des parents d'élèves.

Afin d'aider à réaliser nos projets, nous avons le soutien d'une association des parents d'élèves : « Les Amis de l'Ecole Publique ». Cette association regroupe des parents bénévoles et organise différentes manifestations au cours de l'année : fête de Plein-Air en juin, loto en septembre, grand repas dansant en mars. Tous les bénéfices servent au financement des sorties de fin d'année, à l'achat de matériel pédagogique et également à faire diminuer le montant des classes de découverte pour chaque famille.

Pour l'équipe enseignante,
Aurélie GODEFROY

RÉPARTITION DE L'ÉQUIPE

8 rue Maréchal Leclerc

PS/MS : Nathalie Vallet et Stéphanie Miller (le vendredi)

GS/CP : Laure Buard remplacée temporairement par Aline Simon

Assistants maternelles : Arlette Drouet et Nicole Foucaud

Boulevard Saint Thomas

CP/CE1 : Isabelle Maguet

CE2/CM1 : Aurélie Godefroy et Stéphanie Miller (le mardi)

CM1/CM2 : Fanny Ménager

Surveillance : Yvonne Gérard, Nicole Foucaud et Chantal Lelièvre

Cantine : Marité Porcher et Sylvie Voiton

Contact parent d'élève : Céline Le Gall

Contact association les amis de l'école publique : Gwénola Oumohand

RENTRÉE 2009

Afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, nous invitons les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'école, à se faire connaître dès maintenant.

Aurélie Godefroy
(boulevard Saint-Thomas)
(maternelle, rue Maréchal Leclerc)

ARBRE DE NOËL

Le premier ARBRE DE NOËL organisé par la commune s'est déroulé le mardi 9 décembre dernier. Cet événement a réuni tous les enfants des classes maternelles et primaires de Martigné. La journée s'est déroulée dans l'esprit du bonheur des fêtes de fin d'année.

Ce rassemblement est le souhait des élus, des familles et des enseignants de réunir, ponctuellement, tous les enfants de la commune sur le temps de l'école.

La fête de Noël favorise un environnement adapté pour cette manifestation.

La journée de cet arbre de Noël est partagée en trois moments forts. Le matin, les plus petits ont apprécié un spectacle de magie avec Sylvain GUILLAUME.

L'après-midi les plus grands étaient salle Sévigné pour vivre un spectacle enchanté de marionnettes et de tableaux par la compagnie ANGEL MONNERAIE.

En fin d'après-midi, tout le monde s'est retrouvé à l'espace Maître Beurrier pour prendre le goûter et le Père Noël est passé donner des bonbons à tous les enfants.

Après cette première expérience, nous ferons le bilan avec tous les acteurs pour avoir les impressions de chacun.

Ce rassemblement des enfants nous a permis à nous aussi les adultes de nous réunir pour préparer cette journée et les rencontres ont été

très conviviales et constructives.

Les élus, les associations de parents d'élèves et les enseignants se sont retrouvés à travailler ensemble pour mettre en sachet les 300 goûters. Ce travail en détente nous a permis de mieux nous connaître.

Nous remercions les services techniques et les services de cantine pour leur coup de main efficace.

La commission scolaire souhaite vivement que cet événement continue. C'est avec plaisir que nous préparons la prochaine édition.

Le président de la commission
Yves MARTIN



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2009

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2009. Durant cette période, vous recevrez la visite d'un agent recenseur qui sera muni d'une carte officielle et qui sera tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

La commune de Martigné-Ferchaud est divisée en 10 districts, cinq en agglomération et cinq en campagne. Cinq agents recenseurs ont été recrutés et chacun aura la charge de deux secteurs (l'un en ville l'autre en campagne) :

1. Mademoiselle Lise CATHELIN : districts 1 et 9
2. Monsieur Patrick LEBRETON : districts 2 et 7
3. Mademoiselle Annabelle MAZURAS : districts 5 et 8
4. Madame Patricia TERRIEN : districts 3 et 10
5. Monsieur Michel TROSSAIL : districts 4 et 6
6. Référent recensement : Eugène MALCEUVRE

Merci de leur réserver votre meilleur accueil !!!



PERSONNEL COMMUNAL



Depuis le 5 janvier 2009, Christophe Gomet a pris ses fonctions de directeur général des services de la commune de Martigné-Ferchaud, en remplacement de Philippe Pélalo.

TEATIME

In extending the New Year greetings of the Municipal team our Mayor, Mr Jegu, makes reference to the need to remain positive in the current difficult economic climate. He assures us that he and our Councillors will listen to the concerns of their constituents and act in the interest of the well-being of all inhabitants.

He reminds us that the life of our community is built on and around those who give their efforts and commitment to our associations, schools and cultural activities and offers his encouragement to them to continue in the same spirit.

2009 is a census year in France and, as we live in a commune of less than 10,000 residents, we are all required by law to take part. Unlike the system in the UK a Census Agent will visit your home between 15 January and 21 February.

All these Agents will carry an official photo ID card signed by the Mayor.

Your responses to the census are confidential and all the resulting statistics are anonymous.

For further information you can obtain a leaflet from the Mairie (in French) or consult : www.INSEE.fr.

Since autumn you will have received three monthly information bulletins, "L'étang de le dire". We hope you have enjoyed them and look forward to each issue.

To develop the publication we are interested in your comments and suggestions. We would ask you to respond to the questionnaire included in this bulletin by 31 January 2009. The Communication Committee wishes to act on your observations as soon as possible.

The annual bulletin provides both a review of the past year and some perspectives on the months to come.

To mark the changes in this publication and to strengthen its identity, we have chosen to name the new annual bulletin "Les Temps de Martigne". For the first issue the cover page has been selected to reflect the way in which the lake characterises our community and the role it has played in its development.

The publication is divided into three parts. The first concerns the Council. To provide transparency, each Committee presents an account of its past work and/or its reflections, directions and projects for 2009.

The middle section focuses on our history, with articles by two local historians, Mr Yves Breton, on the Middle Ages, and Mr Jean-Claude Meuret, on the 19th Century. Sadly, time and space do not permit a translation in these pages, but if you would be interested in one please contact the Mairie.

The third part is given over to the clubs and associations in the town. It provides information on their activities and contacts.

At the end of the bulletin you will find a calendar of events for 2009.

The Finance Committee has presented its draft budget to the Council and the provisional investment programme will be voted on at the end of March.

Information on the budget will be published in the April edition of "L'étang de le dire".

In its report the Rural Works Committee informs us that, with its area of 7,410 hectares, our commune covers one of the largest areas in Ille et Vilaine. Technical Services personnel undertake annual maintenance works on the surface of 125 kilometres of public roads. In addition, for the last three years, they have carried out maintenance on 30 kilometres of working roads. They also carry out some 800 man hours per year of roadside verge and bank maintenance, for which a new machine was acquired at the end of the summer.

Maintenance of the Araize forest path, between the Chateaubriant road and route du verger, is in progress under a contract with ETA Savoure. Repairs to the path will be in place by Spring 2009.

Improvements in the town, planned for early in the New Year, include construction of a pedestrian footpath in the Rue de la Gare, repairs to various other pavements and plantings at Salle des Maitre Beurriers and Verger 3 estate.

The proposed works for the creation of the dual carriageway, Rennes to Angers, in the Martigne area are divided into two sections. The North running from the boundary of Retiers to our waste station and the South from the waste station to the Araize forest.

The final line of the South section has not yet been decided and a public enquiry is expected to take place during the first half of 2009. Plans are available to view at the Mairie and any comments should be submitted in writing.

We will keep you informed on developments in future issues of "L'étang de le dire".

Consultations are in progress with our local health professionals concerning the opportunity to create a medical centre for the town.

The previous Council had chosen to prepare a new zone for housing development and the present Council intends to go ahead with the scheme which will accommodate an additional 300 residents. A Superintendent of Enquiry is expected to be appointed by the Prefect in January and the Enquiry carried out during the first quarter of 2009. We hope to begin works in the fourth quarter of the year.

During 2008 the Communications Committee concentrated its energy on the mediums of written communication. For 2009 it will be focusing on the creation of a new Internet site for the town. Deliberations will concern four main areas, the needs of different visitors to the site, the content of the site, the level of communication – interactive or not, and its visual identity. The creation and maintenance of the site will be undertaken by the Municipal team without the involvement of IT specialists.

Several communities in the south of Ille et Vilaine have identified a problem concerning the misuse of yellow recycling sacks. These have appeared in the clothing collection points, "Le Relais", and at waste stations, containing garden waste and burnable materials,

Yellow sacks cost 100,000€ before tax per year and these costs are passed on as part of the tax collected for waste management. Properly used they are recyclable, but if used incorrectly they can no longer be recycled and therefore impact on the environment. You can help us deal with this problem by ensuring that you only use them for approved waste.

Without doubt, one of the major projects for 2009 will be the refurbishment of the multi-sports hall. Following consultations with the users of the hall, and in view of the difficult financial situation, it has been decided to limit the works to the surface, insulation and changing rooms, and not renew the heating. Works are scheduled to start in January and continue into August.

The Tourism Committee has noted that, in spite of recognition by the Breton Association of Quality Camping and the Regional and Departmental direction of Youth and Sport, 2008 was a very mediocre year for our campsite.

They accept that the unfavourable weather conditions and the ban on swimming and limiting of water sports were contributing factors and will be working to find ways in which we can make our site more attractive to visitors and how we can make our site and its facilities more widely known.

The Schools Committee organised the first "Arbre de Noel" (Christmas Tree) day on 9 December. This event brought together some 300 children, their parents and teachers for a day of entertainment and fun. In the morning the youngest enjoyed a magic spectacle by Sylvain Guillaume, while older children were entertained in the afternoon by the company Angel Monneraie and their enchanting puppets. At the end of the afternoon everyone came together to share a snack and receive sweets from Santa Claus. The Committee is already preparing for the 2009 edition and wishes to thank everyone who participated in making such a successful day. Special thanks go to the Technical Service and Canteen teams for their assistance.

Following a successful trial, in June 2008, of a PEDIBUS in the town the organising group looked forward to a regular service for pupils of the public

and private schools. However, at the start of the school year only two families had signed up.

Bearing in mind the benefits to be gained from children walking rather than riding to school, the scheme is to be re-launched in March 2009.

For 2009 the Culture Committee has obtained the approval of the Council of free library subscription for children up to the age of 15 years. It is hoped that this will enable more of our children to access this indispensable tool.

As a result of a survey of library users, undertaken during October and November 2008, a number of changes will be introduced starting from 1 January 2009.

New library opening times : Monday 09.00 - 11.00, Tuesday 16.00 - 18.00 (19.00 from 1 May to 31 September), Wednesday 10.00 - 12.00 and 14.00 - 16.00, Friday 10.30 - 12.00 and 16.30 - 17.30, Saturday 10.30 - 12.30.

Multimedia service : Tuesday 15.30 - 18.00, Wednesday 10.00 - 12.00, Friday 09.30 - 12.00, Saturday 10.00 - 12.00.

The range of titles in some sectors, such as science fiction and historical novels, will be increased.

DVDs will be acquired for loan.

A committee of adult readers will be formed.

These changes are made possible by the team of Sandrine Dorgere, librarian, Francoise Dayer, multimedia specialist, and the five volunteers without whom none of this would be possible.

A travelling exhibition, aimed at 6-12 year olds, will be on show 12 - 29 January at Janze and 4 - 13 February at Retiers. The exhibition aims to make children aware of non-violent means of conflict resolution and is entitled "Silence, la violence!"

Enfin, de la part de vos voisins étrangers je vous souhaite à toutes et tous Bonne Année et Bonne Santé.



TRIBUNE

Qu'est ce qui induit et qui gère les variations du niveau de l'Étang de la Forge ?

Tout au long d'une année, nous sommes à même de constater de nombreuses variations du niveau de l'étang de la Forge. En l'occurrence, celles-ci ne sont pas le fruit du hasard et résultent d'une convention de fonctionnement signée en 2004 par divers partenaires :

- Le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon,
- Le Département d'Ille et Vilaine,
- Les Moulins BROCHET,
- La S.A. Les Pommiaux
- La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt,
- La Commune de Martigné-Ferchaud.

En effet, à cette date, il a été décidé de procéder au remplacement du vannage traditionnel par un vannage à clapet de 4,98 m de large sur

2,62 m de hauteur ainsi qu'à la mise en œuvre d'un passage à anguilles.

La maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Syndicat Intercommunal du Semnon, sur autorisation du Département et de la Commune, propriétaires de l'étang. A l'issue de la réalisation des travaux et de leur réception, l'ouvrage a été remis à la commune qui doit en assurer l'entretien, à hauteur de 50%, en partenariat avec le Conseil Général qui en assume l'autre part.

Les Moulins Brochet, titulaire du droit d'eau, et la Commune assurent la gestion des ouvrages.

Le niveau du dessus du clapet est fixé à des côtes déterminées lors de l'installation du vannage par les différents partenaires. Celui-ci répond, également, à des normes de Nivellement Général de la France (réseau de repères altimétriques fixant un point zéro par rapport au niveau de la mer*).

Le niveau de déclenchement automatique du clapet est, donc, fixé à la cote de 61,90 NGF plus ou moins 10 cm en cas de crues. Pour des raisons

de frai du brochet et des Étincelles Aquatiques, des conditions particulières de fonctionnement s'imposent comme suit :

- du 1^{er} février au 30 avril : maintien du niveau constant à 61,90 NGF (plus ou moins 10 cm). Ce niveau est impératif pour le fonctionnement de la frayère à brochets.
- du 1^{er} mai au 30 juin : le niveau d'eau pourra s'abaisser progressivement de 61,90 à 61,24 NGF.
- du 1^{er} juillet au 31 octobre : niveau maximum à 61,24 NGF.
- du 1^{er} novembre au 1^{er} février : le niveau remontera progressivement de 61,24 à 61,90 NGF (si les conditions atmosphériques le permettent).

Il faut noter que, lors de cette dernière période, lorsque le niveau de l'étang monte de manière inquiétante, on peut l'écrêter par le biais du vannage automatique et de prélèvements d'eau par les Moulins Brochet.

* Nous sommes régis par le NGF - IGN 69 pour la France Métropolitaine, le niveau « zéro » étant déterminé par le marégraphe de Marseille.

LA CORVÉE OÙ L'HISTOIRE DES GRANDS CHEMINS : L'EXEMPLE DE LA PAROISSE DE MARTIGNÉ-FERCHAUD

Si une corvée est pour nos contemporains un travail fastidieux effectué sans plaisir et le plus souvent par obligation, pour nos ancêtres d'Ancien Régime elle était une charge fiscale très lourde à laquelle les plus modestes pouvaient difficilement échapper. En effet pendant de nombreux siècles, les routes qui reliaient nos villes ne furent que de simples chemins de terre qui se transformaient lors de la mauvaise saison en de véritables bourbiers rendant ainsi très périlleux sinon impossible le moindre voyage¹. Au XVIIIe siècle la Bretagne était effectivement sillonnée par un réseau qui se limitait malgré tout à deux routes principales : l'une partant de Nantes vers Brest par Vannes et Quimper et l'autre de Pontorson à Brest par Dinan, Saint-Brieuc et Morlaix. S'y ajoutaient des itinéraires transversaux, de Nantes à Saint-Malo ou encore d'Hennebont à Guingamp par exemple. La qualité de ces routes était par contre déplorable : les accidents étaient fréquents² voire dramatiques³.

Durant une partie du moyen-âge l'entretien des routes incombait au seigneur qui avait le droit de prélever sur les utilisateurs un droit de péage. Il faisait réaliser ces travaux par les tenanciers de ses seigneuries ou le personnel de son domaine. En Bretagne, il faut attendre 1720 pour voir se mettre en place une administration qui va gérer l'entretien et la création des routes. Ce service est sous la responsabilité de la Commission Intermédiaire des Etats de la province qui fournit les fonds nécessaires et se dote même d'un service particulier d'ingénieurs des Ponts et chaussés. L'Intendant, représentant du pouvoir royal, tente bien de mettre la main sur cette compétence mais jusqu'à la Révolution elle sera dévolue aux représentants de la province. La corvée royale (du latin *corrogare* qui signifie convoquer) ne sera véritablement réglementée qu'en 1730 à l'initiative d'Orry, contrôleur général des Finances et elle va être un outil décisif dans les mains du duc d'Aiguillon qui prend le commandement militaire de la Bretagne en 1753 : pour des raisons d'ordre stratégique il est impératif de pouvoir se déplacer rapidement d'un bout à l'autre de la province en particulier vers les côtes où plane la menace anglaise. Une autre raison à la nécessaire amélioration des routes est leur primauté en matière de commerce et de circulation des marchandises : les toiles (les noyales d'entre

Rennes Vitré et La Guerche) mais aussi les produits issus de la sidérurgie : gueuses de fontes pour lester les navires, gros clous de charpente ou les plaques foyères et autres ustensiles de cuisine coulées dans les forges de Martigné. Celles-ci occasionnent de nombreuses allées et venues entre les lieux d'extraction du minerai (Fercé, Rougé), les forêts où l'on fabrique le charbon de bois et l'écoulement des produits finis vers Rennes, Nantes, Angers et même Brest.

Il faut aussi mentionner le passage deux fois par an, en mai et septembre, de la « chaîne » c'est-à-dire des forçats qui se rendent vers les ports et les arsenaux. Rigoureusement encadrés par des militaires, ce spectacle affligeant d'hommes que l'on mène souvent vers leur dernier domicile nécessite des routes sûres. Les paroisses ne voient pas d'un bon oeil arriver cette troupe composée des rebuts de la société de l'époque mais aussi des militaires rustres et brutaux qui se comportent dans les paroisses où ils s'arrêtent comme en terrain conquis. Les hommes étaient enfermés à Bicêtre près de Paris, leur voyage à pied vers Brest durait environ un mois. Quant aux prisonniers bretons ils étaient plutôt dirigés vers Marseille, partant de Rennes par Châteaugiron, La Guerche, Martigné, Saint-Julien de Vouvantes puis Angers. Au cours du temps cet itinéraire a quelque peu changé précisément à cause de l'état des chemins⁴.

Le duc d'Aiguillon publie une ordonnance le 5 novembre 1754, premier essai de législation, complétée par une seconde ordonnance le 30 octobre 1757 qui précise le rôle de la Commission Intermédiaire. Cette dernière procède elle-même aux adjudications des ouvrages d'art (pont, aqueducs, pose de pavés...). Enfin un arrêt du Grand Conseil du 30 janvier 1785 concède aux Etats la pleine et entière administration des grands chemins⁵.

La corvée sera en fait essentiellement supportée par les plus modestes. Normalement y sont assujettis tous ceux qui sont astreints au casernement, c'est-à-dire le logement des gens de guerre qui sont de passage. De ce fait cela exclut les nobles et le clergé, mais aussi tous les titulaires de professions plus ou moins officielles, comme les officiers des justices seigneuriales (nombreuses en Bretagne), les médecins, apothicaires, employés des gabelles, les domestiques, représentants d'administrations

diverses. Ne restent que les ouvriers, gens sans qualification et surtout les simples paysans qui sont ainsi contraints de quitter leurs travaux souvent au moment le plus crucial pour se rendre sur les chantiers (les « ateliers ») dès lors qu'ils paient par ailleurs une capitation de 20 sols par an. Le nombre de journées de corvées est ainsi proportionné à leur imposition personnelle.

Il va de soi qu'ils ne reçoivent aucune rémunération. Au sein de chaque paroisse, le général (ancêtre du conseil municipal) se réunit afin d'établir un certain nombre de députés choisis parmi des officiers de judicature et des bourgeois (des hommes de confiance sachant lire, écrire et « en état de se faire obéir »). Ceux-ci devront commander une quarantaine d'hommes, les « corvoyeurs ». Parmi ces derniers on distingue les corvoyeurs à bras qui devront même apporter leurs outils et leur nourriture et les corvoyeurs de harnais qui disposent d'animaux de trait, chevaux

1 - Ces axes de circulation s'étaient parfois établis sur le tracé d'anciens chemins proto-historiques ou d'antiques voies romaines ou bien dans leur voisinage immédiat. On lira avec grand profit l'ouvrage de J. C. Meuret, *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen-Âge)*, Laval, 1993.

2 - Madame de Sévigné évoque dans une de ses lettres son carrosse immobilisé entre Vitré et Nantes.

3 - Il n'est pas rare de trouver dans les registres paroissiaux de l'époque des mentions de décès violents survenus à cause de l'état des chemins ou des nouveaux-nés qui meurent avant leur arrivée à l'église leur père ayant été retardé par le passage d'un ruisseau en crue ou ayant chuté dans des fondrières. Certaines paroisses bretonnes assez vastes par ailleurs obtiennent d'ériger une chapelle frairienne de campagne en église tréviale afin que les paroissiens ne soient pas obligés d'emprunter de mauvais chemins en hiver pour se rendre à l'église du bourg. Encore au XIXe siècle, l'état des chemins rend difficile le moindre déplacement (il faut relire *Châteaupauvre* de Paul Féval dans lequel en 1849 le héros se rend de Rennes à Saint-Brieuc par des chemins défoncés où les roues des voitures s'enfoncent jusqu'à l'essieu).

4 - Abbé Saint-Fort Rondelou, « Le passage des troupes et des galériens à Saint-Julien de Vouvantes », *Revue historique de l'Ouest*, t. V, 1893, p. 307-327.

5 - B. Pocquet, *Histoire de la Bretagne*, Rennes, 1914. t. V, p. 287.

ou boeufs, pour charroyer de la pierre mais aussi du sable, du bois, du gravier et des pavés. Les ouvriers sont logés dans les villages environnants. Ces dispositions s'appliquent à tous les habitants des paroisses situées à moins de deux lieux de la route concernée⁶. Les horaires sont stricts : en été on travaille de 6 heures du matin à 6 heures du soir et à la mauvaise saison de 8 heures à 4 heures de l'après-midi. Toute cette organisation suppose une hiérarchie sociale difficile à supporter pour ceux qui sont en bas de la pyramide : les députés se devaient de signaler tout manquement ou mauvaise volonté de la part des corvoyeurs; même les généraux des paroisses qui rechignaient à mettre en place les recommandations de l'Intendance ou des représentants des Etats encourageaient des amendes qui pouvaient aller jusqu'à l'augmentation de leurs « tâches », c'est-à-dire la portion de route qui leur est assignée, c'est ce qui explique que lors de la rédaction des cahiers de doléances en 1789 la corvée fut partout unanimement rejetée.

Il est facile d'imaginer les relations détestables qui peuvent alors s'installer entre les paroissiens : les corvoyeurs, déjà en bas de l'échelle sociale, surveillés par les députés, souvent des laboureurs enrichis et détenteurs de petits offices qui ont intérêt à ce que les travaux avancent; ces derniers doivent à leur tour rendre des comptes au général qui lui-même rend compte aux représentants des Etats et aux commissaires du roi. Si les recommandations venant d'en haut n'ont pas été suivies, c'est toute la paroisse qui risque d'avoir à en pâtir, en se voyant attribuer une tâche plus importante. C'est ce ressort de la lecture attentive des registres de délibération du général à cette époque⁷. La corvée est à l'ordre du jour de plusieurs assemblées de l'année 1755. Le 23 février, le général étant assemblé dans la sacristie sur la convocation du sieur Derouin de la Foucherie premier marguillier et par ailleurs avocat, il est procédé à une nouvelle nomination de députés. Ceux-ci sont en effet trop nombreux et eu égard à la population des corvoyeurs (environ 600) ils ne peuvent guère être plus de 10. On comprend que beaucoup d'individus préféreraient être nommés députés pour éviter d'être compris dans la liste des ouvriers. La nouvelle liste est ainsi établie : Jousselin du Bégouin, Bourdais du Breil, Poullain, Philamant de la Valinière, L'hermite du Tertre, Bourniche, de L'horbehaïs, Jean Perrière, René Macaud et Jolais. On prévoit aussi d'établir en présence des 32 égailleurs de la paroisse la liste des assujettis à la capitation et d'en extraire les corvoyeurs en précisant ceux qui possèdent un harnais.

De forts ressentiments se font jour dans les

semaines suivantes de la part des ouvriers à l'égard de tous les exemptés. Le 15 juin les députés font remonter au général la plainte des corvoyeurs qui exigent que monsieur du Boishamon propriétaire de la Métairie Neuve « qu'il fait valoir en sa main et qui de tout temps a été faite par un métayer » et qui lui rapporte au moins 300 livres par an, soit porté sur la liste des contribuables. Dans ce cas leur doléance n'avait aucune chance d'aboutir : l'intéressé est noble et bénéficie d'une exemption totale quand bien même il exploiterait lui-même la terre en question. Ce dernier réagit rapidement auprès de l'Intendant à Rennes et obtient dès le 12 juillet de faire insérer dans les registres de la paroisse la réponse du représentant du pouvoir qui le dispense de toute corvée « vu sa condition » et qui interdit au général « d'inquiéter à l'avenir pour la corvée messieurs de la noblesse ». Les ouvriers citent également le cas du sieur Besnier du Pigeon Blanc, apothicaire, « le plus employé et très riche de patrimoine tant de luy que de sa femme qui n'a pris le bureau de jauge et de roulage que pour s'exempter de la corvée⁸ ». Ce cas est effectivement fréquent et certains préfèrent acheter une charge même modeste de représentant d'une quelconque administration pour échapper à l'enrôlement⁹. On s'en prend également aux trois commis de la forge et à tous les forgerons « qui paient tous ensemble une somme de 115 livres de capitation » qui, s'ils rentrent bien dans un des cas d'exemption personnelle peuvent néanmoins se faire remplacer par des journaliers qu'ils doivent rémunérer, ce qu'ils ne font pas. Même les députés se plaignent du comportement des piqueurs qui sont nos actuels conducteurs de travaux qui les traitent avec mépris, en particulier du sieur Anguier « homme très borné et milicien servant pour la paroisse de Villepôt et ...qui est le seul qu'on ait vu sur la route [et qui les] traite journellement avec hauteur en leur disant qu'il représente le roy et l'intendant et qu'ils doivent lui obéir ». Ce dernier s'est avisé de faire abattre plusieurs arbres de haute futaie en dehors de l'alignement des chemins et au-delà des 10 pieds réglementaires. Ils appartenaient à monsieur Gascher du Tertre, un gentilhomme installé au manoir du même nom, au sieur Derouin des Aulnais, au sieur François Baugeard et aux héritiers Kerloy Duchesne. Aussi le général décide-t-il d'envoyer une missive à Rennes afin de se plaindre de tous ces désagréments.

En mai de l'année suivante, le général reçoit une demande expresse du subdélégué de l'intendance à Châteaubriant afin qu'il lui fournisse une liste de personnes équipées de harnais afin de faire transporter des gueuses de fontes fabriquées aux forges de Martigné jusqu'au port de Nort. Celles-

ci sont destinées à lester les navires du roi et doivent rejoindre Nantes par l'Erdre. Gageons que les mêmes individus qui sont employés à la corvée sont de nouveau réquisitionnés pour ces travaux.

En 1755, il est déjà question d'effectuer des travaux sur la route qui mène de La Guerche à Châteaubriant, « laquelle est impraticable tout l'hiver et le printemps empêchant la communication avec la basse Normandie et une partie du Maine par Fougères, Vitry, La Guerche, Martigné Ferchaud et Châteaubriant à Nantes et dans tout le Bas Poitou ». Ce tracé est effectivement très fréquenté par les Normands qui s'en retournent avec les bestiaux qu'ils ont achetés dans les foires du comté nantais. Il faut imaginer ces longues cohortes d'animaux qui cheminent doucement à travers les campagnes et qui se retrouvent bloquées par un pont impraticable ou des ornières trop importantes. Les paroisses concernées sont alors les suivantes : Rannée, Drouges, Moussé, Arbrissel, Retiers, Chelun, Forges, Martigné, Eancé, Villepôt, Noyal, Fercé, Soudan et Béré. Martigné a la plus forte capitation¹⁰, soit 4017 livres et on y a recensé 611 corvoyeurs de bras et de harnais. Il est alors question de refaire 3124 toises de route (soit un peu plus de 6 kilomètres) dont 2708 de la sortie du bourg jusqu'à la Lande d'Araize ainsi que 5 ponts¹¹.

Si les nobles sont dispensés de corvée, cela ne les empêche pas d'aider au financement des travaux en avançant une partie des fonds nécessaires, se faisant ensuite rembourser par le trésorier des Etats. En 1763, le régisseur de Gardin du Boishamon, seigneur de la Seguintière, récupère 102 livres pour le pont de Massaray près de Forges dont il a payé

6 - C'est ainsi que les habitants d'Arbrissel, d'Eancé, Villepôt ou Fercé sont concernés par la corvée de la route de La Guerche à Châteaubriant alors que cette dernière ne traverse pas leur paroisse.

7 - A. D. I. V., 2 G 172.

8 - Maître Jean Besnier, apothicaire, épouse en 1736 Pélagie Artur puis en 1744 François Urvoy dame de Soussignac originaire de Nozay.

9 - En certains lieux, on s'empresse d'acheter un vieux cheval pour échapper à la corvée, puisque les garde-étalons en étaient exempts.

10 - Cela s'explique par la taille importante de la paroisse, une des plus vastes du diocèse, mais aussi par sa composition sociale : de nombreux individus y exercent des charges attachées aux justices seigneuriales, comme notaire, procureur, sénéchal, greffier, sergent bannier, mais on y rencontre aussi beaucoup de marchands et d'artisans. Par comparaison Arbrissel est imposé pour 281 livres et Rannée pour 2667.

11 - A. D. I. V., C 4753.



Illustration 1 : Ce tableau de Joseph Vernet (1714-1789) représente l'ingénieur Perronet à cheval en tournée d'inspection lors de la construction d'une route. Fruit d'une commande de l'abbé Terray, contrôleur général des finances, il est destiné à mettre en valeur la politique des grands travaux de l'Etat. Il évoque les conditions du chantier qui n'étaient pas toujours aussi idylliques comme voudrait le montrer le tableau (coll. Musée du Louvre)

les réparations. En 1772, c'est le sieur Saget de la Jonchère, demeurant en son château du Boisfeuillet que l'on rembourse de presque 400 livres pour un pont refait à neuf à la Chevalerie en Forges. Ce personnage va d'ailleurs rendre de sérieux services à la paroisse dans ce domaine et va être jusqu'à la Révolution un correspondant privilégié des ingénieurs des Ponts et Chaussées qui ne viennent pas souvent sur place ou des membres de la Commission Intermédiaire avec qui il est d'ailleurs parent¹². Sa qualité de propriétaire des forges n'est peut-être pas étrangère aux qualités requises pour suivre les différents chantiers, de plus il demeure sur place contrairement aux autres nobles de la paroisse, mais surtout du bon entretien des routes locales dépendent la bonne marche de ses forges et l'écoulement des produits qui en sortent.

C'est en 1774 que Martigné va être le cadre d'un immense chantier. Les pavés de la traversée du bourg sont « dans le plus mauvais état, il n'est plus possible d'y passer à cheval ou en voiture sans courir les plus grands risques, il ne reste que quelques pièces des anciens pavés, le terrain s'est même raviné et approfondi en plusieurs parties de plus de cinq pieds en dessous de l'ancien niveau »¹³. Les maisons riveraines sont même menacées puisque les excavations des routes ont en certains lieux atteint un niveau inférieur à celui des fondations des vieilles bâtisses. De plus, depuis la chapelle Sainte-Anne¹⁴ jusqu'au delà des halles la route forme deux virages très serrés dont le franchissement est rendu délicat pour les charrettes qui s'y aventurent. Aussi décide-t-on

la démolition de la maison¹⁵ du sieur de Kerloy, contrôleur aux forges, située face à l'auberge du Lion d'Or, afin d'arrondir le passage. Il en coûtera au final 1100 livres. En remontant la rue on constate aussi que plusieurs propriétaires se sont arrogés le droit d'ajouter en façade de leur maison des « porches » qui empiètent sur le domaine public et réduisent de ce fait le passage. Ils devront eux aussi être démolis pour permettre l'alignement de toutes les maisons. On va également abattre un des angles des halles, situées au-dessus de la prison et d'en supprimer trois piliers du côté sud vers Châteaubriant. Quant au pavage il devra être fait avec un ruisseau au milieu, il sera d'une largeur de 12 pieds, soit environ 4 mètres, avec un revers de 3 pieds (le « haut du pavé »). Quant aux pavés, ils auront une dimension de 9 pouces (presque 30 cm) d'arête et seront posés sur un lit de sable « maigre et graveleux ». Ce projet traîne en longueur puisque un premier devis est établi le 15 mars par Even Ingénieur des Ponts et Chaussées et arrêté à 8099 livres. Un second est dressé le 29 avril 1781, sept ans après. Il se monte à 9418 livres. Le marché est adjugé au sieur Mandroux de Rennes pour 9 000 livres. Saget de la Jonchère est sollicité pour surveiller les travaux. Afin d'en diminuer le coût, il propose d'utiliser le machefer de la forge comme remblai. Le chantier est terminé en 1783 mais la réception des travaux n'intervient que le 19 octobre 1784 en présence des commissaires des Etats et du sieur Alexis Boulanger, chapelier à Rennes, caution de Mandroux puisque ce dernier a disparu. De nombreuses malfaçons sont relevées :

les pavés n'ont pas la dimension requise et on a utilisé le machefer en quantité trop importante. Par ailleurs Mandroux a laissé de nombreuses dettes dans le pays : la veuve Trévier, boulangère, présente une facture de 660 livres pour du pain donné aux ouvriers. Il faut reprendre le travail et ce n'est que le 27 avril suivant que Benjamin de la Chevière, en qualité de commissaire des Etats, accompagné d'un ingénieur, arrive à Martigné, une paroisse qu'il connaît bien¹⁶. On est intransigeant avec Mandroux : on lui retient encore 400 livres pendant 2 ans pour prévenir toute mauvaise surprise.

Plusieurs plaintes s'élèvent à l'encontre de Mandroux : il s'est permis d'ouvrir de nombreuses carrières dans les alentours pour y extraire les matériaux nécessaires. Le sieur Philamant de la Valinière demande un dédommagement pour du sable pris dans un champ dépendant de sa métairie des Gâtelières. Joseph Certain déplore qu'on est venu dans la pièce des Tiennochons au Ronzeray pour y enlever de la pierre. Tous les terres adjacentes ont été abîmées par le passage des charrois. Il faut préciser que l'adjudicataire avait recruté des ouvriers nantais, payés au rendement, et qui n'ont guère pris de précaution à l'égard des propriétés riveraines des chantiers.

Quant au financement il a pu se réaliser en partie grâce à la contribution forcée du seigneur principal de la paroisse, le prince de Condé. Pierre de Robien de Coëtisal, procureur syndic des Etats a ainsi obtenu des tribunaux que ce grand seigneur qui perçoit des droits de péage sur quelques-unes de ses seigneuries (Martigné, Oudon, Nozay) participe à hauteur de 10 000 livres pour les travaux concernant ces trois paroisses¹⁷.

Si les Etats avaient en charge l'entretien des « grands chemins », celui des chemins de campagne était du ressort de chaque paroisse. C'est ce qui ressort d'une requête du général de Martigné auprès du

12 - Entre autres, l'abbé Jean Hyacinthe Colin de la Biochaye, un petit neveu.

13 - Soit 1, 50 m !!

14 - Elle se situait à l'intersection avec la route venant de Thourie.

15 - A l'emplacement du cabinet de kinésithérapie, 1 rue Paul Prime.

16 - Né au château de Senonnes en 1743, fusillé à Quiberon en 1795, il appartient à la branche aînée de cette famille originaire de Martigné. Il résidait à Rennes mais aussi à l'occasion au manoir familial de la Chevière, ses cousins de la branche cadette dite de Saint-Morand demeuraient au manoir du Bignon.

17 - A. D. I. V., C 3788.

parlement en date du 29 janvier 1786. Il se réunit dans la sacristie, lieu habituel de ses délibérations : on note la présence de Saget de la Jonchère, René Joachim Derouin de Blanchenoë, d'Alexis Julien Derouin de la Foucherie, René Rocher sieur de la Resnais (directeur de la forge) et « autres notables propriétaires et habitants de cette paroisse ». Le procureur y fait un long exposé sur la nécessité d'un bon entretien des chemins de la contrée, un des premiers moyens de donner de l'activité au commerce et l'agriculture. Il déplore l'attitude des propriétaires qui trop souvent cherchent à se soustraire à leurs obligations : « il est notoire que la plupart des chemins de la paroisse ainsi que des paroisses voisines sont très mauvais, quelque même dans un état presque impraticable et trop étroits dans une infinité d'endroits, leur mauvais état, leur peu de largeur fait languir le commerce à Martigné et appauvrir sensiblement le marché qui s'y tient toutes les semaines : parmi les chemins qu'il conviendrait de réparer il y a surtout quatre routes principales dont la réparation et l'élargissement dans les endroits trop étroits est de la plus grande utilité pour le public, d'une utilité frappante : la route de Martigné à Thourie où l'on entre dans la route de Rennes¹⁸, celle de Martigné à Pouancé, celle qui conduit à Marcillé, Retiers, Le Theil, Janzé, celle qui conduit à Eancé pour se rendre à Craon, tous chemins qui conduisent à des marchés considérables et qui sont extrêmement fréquentés. Il faut aussi parler de l'état des chemins plus modestes qui conduisent de bourg à bourg et de village à village ». Le procureur se plaint du manque de fossés, de l'élargissement progressif et insidieux des haies qui diminuent d'autant la

largeur des chemins, de sorte qu'il ne reste parfois « que la voye d'une charette ». En d'autres lieux le sol est si raviné qu'il est descendu de 12 à 15 pieds¹⁹ au-dessous des terres voisines. De ce fait nombre d'entre eux restent dans un état permanent d'humidité et d'ombrage si on y ajoute les arbres qui ne sont jamais émondés. Les ruisseaux ne sont pas curés, les pont non réparés, tels est le cas aux Ponts Glanaux, à celui des Perrières entre Martigné et Fercé, aux planches de Thiellay. Les puits et les fontaines, souvent situés au milieu des villages, ne sont guère mieux lotis : il y manque la margelle et cette absence les rend très dangereux la nuit. A cet effet plusieurs personnes de la paroisse, sensibles à tous ces problèmes et convaincues qu'il y va de l'intérêt public, se sont réunies, ont fait bourse commune (elles ont rassemblées plus de 800 livres) et ont déjà fait travailler des ouvriers qui manquent de travail. Un premier chantier a été commencé sur la route de Thourie : sur deux tiers de lieux on peut maintenant y faire se croiser deux voitures. Mais l'officier déplore le comportement de beaucoup de propriétaires qui ne veulent rien entendre et réclame pour cela le recours à l'autorité de la Cour « dans un pays surtout comme celui de Martigné et des environs où il y a beaucoup de forêts, des forges, une mine de fer, des carrières d'ardoises et où conséquemment les voitures sont fréquentes sur les chemins il est nécessaire que tous ceux qui conduisent de bourg à bourg ou grandes routes ayent une largeur suffisante pour que des charrettes qui se rencontrent y puissent passer sans risques ». A cette fin il réclame le rétablissement des anciennes levées de terre, des ponts, des planches, le curage des ruisseaux, le

retour à une largeur de 14 pieds hors les fossés pour les routes de bourg à bourg et de 8 pour les chemins de village. Les propriétaires devront faire procéder à l'abattage des arbres et à tout entretien des chemins jouxtant leurs terres et cela à peine de 20 livres d'amende. On signale également que des individus s'ingèrent de faire des trous tant dans les chemins que dans les rives pour y tirer de la pierre ou de la terre, c'est le cas sur le chemin de L'Hommelet. Il serait intéressant de connaître le nom de ces personnes qui se soucient de l'intérêt général de la paroisse jusqu'à y investir leurs propres deniers. Ce n'était pas chose fréquente à cette époque. Quant à l'état des routes et des chemins il faudra attendre le siècle suivant pour que se réalisent de notables améliorations voire même la seconde moitié du XXe siècle pour les chemins vicinaux. La description que nous avons pu donner du paysage est valable pour de nombreuses localités mais Martigné a ceci de particulier que son territoire est très vaste et constituait sous l'Ancien Régime une lourde charge fiscale pour les habitants, les aides publiques (provenant principalement des Etats) n'étant délivrées que pour les routes importantes. Les lecteurs qui désireraient se représenter le réseau routier autour de Martigné avant la Révolution peuvent consulter sur le site internet de la Bibliothèque de France les Cartes dites de Cassini dressées entre 1786 et 1789. D'une étonnante précision, elles étaient novatrices pour l'époque et constituèrent véritablement la première carte du royaume. On pourra aussi consulter avec grand profit le tableau d'assemblage du cadastre dit napoléonien établi au début du XIXe siècle, il présente un paysage qui est encore pour une bonne part celui d'avant la Révolution. Pour des raisons de lisibilité qui nécessiteraient de forts agrandissements il n'est pas possible de les reproduire dans le cas de cet article. Le musée Condé à Chantilly conserve également de très beaux plans en couleur du XVIIIe siècle²⁰ des terres appartenant au prince de Condé.

Yves BRETON
docteur en histoire

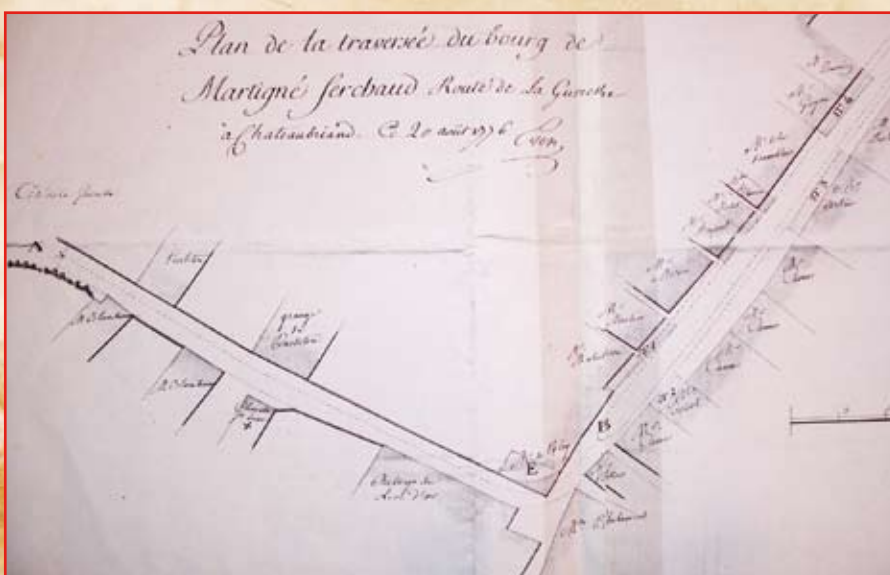


Illustration 2 :
Plan de la traversée de Martigné en 1774 (A. D. I. V., C 4753)

18 - Pour se rendre à Rennes, il fallait d'abord passer par Thourie puis remonter par Corps-Nuds, la grande route de Martigné à Retiers n'ayant été ouverte qu'au siècle suivant.

19 - Soit plus de 4 mètres faisant ainsi de « magnifiques » chemins creux.

20 - Musée Condé, registre 106 C 9-11.

CHEMINS ET ROUTES À MARTIGNÉ-FERCHAUD


1- La route Châteaubriant/La Guerche en 1829 :

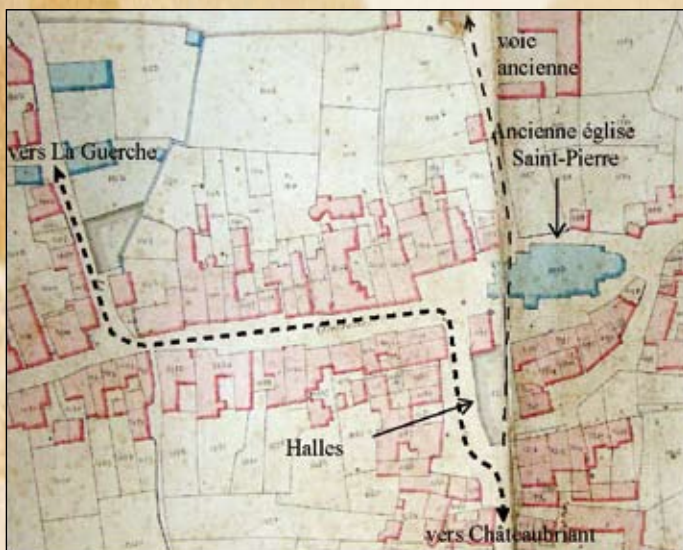
Un tracé compliqué du à la création de l'étang de la Forge et à l'abandon de la voie antique.

Croix du Jubilé
(Sacré-Cœur)

Chaussée de l'étang
de la Forge

 Les Vieilles chaussées

 Itinéraire "ancien"



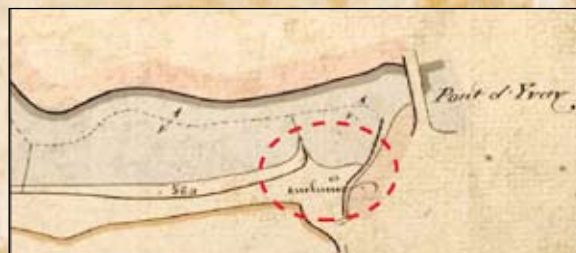
2- La traversée de la ville :

Un tracé en baïonnette hérité du passé.

LA VOIRIE en 1829
extraits du cadastre
de MARTIGNÉ-FERCHAUD

3- "L'enclume" du Pont d'Ivay :

Sur le chemin d'Éancé, à l'entrée de l'ancien gué du Semnon et près du pont.



Les plus anciens chemins existaient dès la Préhistoire. Mais à Martigné aucun n'a été ainsi daté par l'archéologie. Cependant, il se pourrait que le grand chemin rectiligne qui longe d'est en ouest la lisière sud de la forêt, depuis la Briqueterie d'Araize jusqu'à la Forêt Neuve en soit un. A l'époque gallo-romaine les grandes voies sont aménagées, régularisées, élargies. La plus célèbre de la région reliait Angers à Rennes, mais elle suivait alors la ligne la plus droite, passant beaucoup plus au nord par Rannée et Visseiche. Aucune voie romaine n'est attestée avec certitude à Martigné. Il est cependant possible qu'une d'elles arrivait du Sud par Noyal-sur-Brutz, passant par La Chaussée –nom révélateur–, puis La Tourière en suivant l'itinéraire ancien nommé « chemin des potiers », traversait la forêt d'Araize et arrivait à Martigné même. Au vu du cadastre du XIX^e s., il est certain qu'une voie très ancienne, antérieure à l'ancienne église Saint-Pierre et aux halles, descendait par la rue de Feuillet, en ligne droite, vers l'actuel étang. Celui-ci n'a été créé qu'au XV^e ou XVI^e s. pour la forge. La voie aurait franchi le Semnon un peu à l'ouest de la plage, là où en 1829 existaient des parcelles et un chemin nommés les Vieilles Chaussées. Plus qu'une ancienne digue, ce terme paraît rappeler une voie ancienne. Rive droite, elle aurait ensuite remonté la pente en décrivant une grande courbe entre les Gatelières-Beauvais et les Chevrolais, puis emprunté l'actuelle route vers La Guerche et Vitré (n° 1 sur la planche).

Les grands chemins sont surtout connus à partir du XVIII^e s, grâce aux cartes de la France dressées par les Cassini. C'est le siècle où l'autorité royale développe un réseau de grandes voies appelées routes royales, sur lesquelles circulait la poste. Cinq grandes routes partaient alors en étoile de Martigné. La grande route vers Retiers et Rennes suivait un tracé très différent d'aujourd'hui : elle sinuait dans la campagne, passant près du Tertre, puis au Chêne, au Grand Buard, à la Boulière et à la Jarretière. Celle de La Guerche n'était pas non plus tout à fait celle d'aujourd'hui : déviée de son tracé initial par la création de la digue et de l'étang, elle contournait celui-ci en passant sur la chaussée, tournait à l'est au Sacré-Cœur pour suivre l'actuelle route du Harou sur 500m, avant de remonter au nord vers Becquerel et emprunter ensuite son tracé d'avant le redressement des années 1980, par les Grées de Pêche et la Chevalerie. En revanche la route de Thourie suivait à peu de chose près le tracé qui est encore le sien en 2008. Il en est presque de même pour celle de Châteaubriant sinon qu'elle passait à la Soulvachère ; c'était encore le cas jusqu'en octobre 2001. Mais après la forêt Neuve, elle passait par le Bois Jahan pour ensuite franchir la Brutz au gué de La Tricherie. Enfin, la route de Pouancé était aussi presque la même qu'aujourd'hui, passant cependant sur la digue de l'étang de Saint-Morand, pour ensuite traverser la forêt vers le sud.

Au début du XIX^e s., à l'initiative de Napoléon Ier, fut dressé le premier cadastre français. Celui de la commune fut terminé en 1829. C'est un document précieux, conservé en deux exemplaires, l'un à la mairie, l'autre aux archives départementales. On peut y observer le détail des chemins qui convergent presque tous vers l'agglomération de Martigné : le temps des contournements de villes n'était pas encore venu. C'est l'héritage du Moyen-Âge et de l'Ancien Régime, époque où la

plus grande part des déplacements ne se faisaient qu'à l'intérieur des paroisses. Les chemins n'y ont guère changé de tracé depuis Cassini. Celui de Retiers n'est toujours qu'une suite de tronçons allant de village en village : l'actuelle D 94 ne sera tracée que plus tard, en ligne droite, à partir du Pigeon Blanc. A son départ, la route de La Guerche emprunte toujours le chemin des Chevrolais et du Harou. Mais elle a changé de dénomination et s'appelle route impériale n° 178 de Caen aux Sables-d'Olonne. A noter qu'elle traverse la ville même –son contournement ne date que de mai 1993–, selon un tracé proche de celui d'aujourd'hui, à un détail près : elle doit éviter les grandes halles héritées du Moyen-Âge qui occupent tout l'espace en bas de la rue E. Bridel. Ce bâtiment sera démoli en 1909 (n° 2 de la planche). Enfin, la route de Pouancé passe toujours sur la chaussée de l'étang de Saint-Morand, traverse la forêt au plus court, droit au sud, pour rejoindre le grand chemin de la lisière sud ; elle entre en Anjou à La Touche. L'observation des chemins montre aussi la présence d'un bon nombre de croix souvent dressées aux carrefours, celle du « Jubilé » (c'est le Sacré-Cœur), de Don Guillaume (près de la Promenade), de la Mission (juste au nord de la ville), on en voit encore au Chalonge en Coësmes, sur la route de Coësmes non loin du Petit Buard, à la Chevresse, à La Bruyère, à L'Ansaudière ou, au Pont d'Ivay .. Elles témoignent une fois encore de la fin du Moyen-Âge, époque où on les planta pour mieux christianiser les campagnes : il n'y a pas si longtemps, aux fêtes des Rogations, on s'y rendait en procession depuis la ville. Détail étonnant et rare, on voit même une « enclume » -ce serait en réalité un gros marteau de la forge- installée au bord même de la route, au pont d'Ivay, placée là à disposition des maréchaux-ferrants qui souhaitaient re-ferrer leurs chevaux, mulets ou bœufs (n° 3 de la planche). Elle symbolise bien l'importance qu'avait alors encore la production de fer aux grandes forges de Martigné. Autant de détails qui nous font mesurer les immenses changements intervenus au XX^e s. dans les relations entre l'homme et la route : autrefois étroite et seulement empierrée, elle est de nos jours large et bitumée ; on y cheminait lentement, à pied ou au mieux à cheval, tandis qu'on y file maintenant à la vitesse des automobiles ; enfin, si on s'arrêtait parfois aux carrefours pour se signer devant les croix, aujourd'hui l'œil du conducteur cherche plutôt les panneaux et les radars.

Jean-Claude Meuret



LE C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le CCAS est un établissement public administratif communal. La loi prévoit que chaque Commune doit constituer un centre communal d'action sociale.

Il anime l'action générale de prévention et de développement social de la Commune.

Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre l'exclusion.

Comment fonctionne le CCAS ?

Il a son propre budget. La gestion en est confiée à un Conseil d'Administration sous la présidence de droit du Maire, M. Pierre JÉGU, assisté par un vice-président, M. Eugène MALOEUVRE et entouré par 14 autres membres :

- 7 conseillers municipaux élus par le Conseil Municipal : Marie-Paule DESPRES, Marie-Noëlle BLANCHARD, Marie-Jo BOUVRY, Joseph BODIN, Françoise LACHERON et Bénédicte VALLOIS

- Et 7 autres membres nommés par le Conseil Municipal : Guy MARTIN, Bernard MONHAROUL, Chantal MHEYAOUI, Céline LE GALL, Véronique BREMOND, Dominique DOINEAU et Paul VALLAIS

Le bureau du CCAS situé à la Mairie est ouvert au public les lundi, mercredi, jeudi matin et vendredi. Michèle PELTIER assure l'accueil de toutes les personnes dans le besoin ; elle vous informe, vous conseille, vous oriente et vous accompagne dans vos démarches.

Le CCAS assure deux missions semblables à celles de l'A.D.M.R. et directement orientées vers la population comme :

LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE :

Le CCAS de MARTIGNE-FERCHAUD est une structure ayant l'agrément qualité délivré par la DDTE (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi) qui offre des prestations de ménage et d'aide à la personne pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels lorsque ceux-ci sont assimilés à des actes de la vie quotidienne en dehors des actes de soins. Il est donc l'employeur, assume la totalité des tâches et des fonctions définies avec le demandeur.

Il gère une équipe de 5 aides à domicile qui interviennent auprès d'une trentaine de bénéficiaires âgées ou handicapées : Blandine BARRILLER, Claudine HAVARD, Madeleine HENRY, Sylvie LEMAITRE et Sylvie VOITON.

ET LE PORTAGE DES REPAS :

Depuis fin 2000, le CCAS gère le service de portage des repas ; deux aides à domicile livrent à tour de rôle, une vingtaine de bénéficiaires, tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés.

Les repas équilibrés sont élaborés par la Maison de Retraite et sont livrés chauds directement au domicile de la personne.

Le CCAS participe aussi à l'instruction des demandes d'aide sociale légale et facultative dont on reparlera plus longuement dans une prochaine parution.

LE REPAS DU CCAS

Offert aux plus de 70 ans, par le CCAS et la Municipalité, le repas des personnes âgées a rassemblé 162 personnes à la salle des Maîtres Beurriers, le dimanche 12 Octobre 2008.

Comme les années passées, il a été fait appel à un groupe de 12 bénévoles pour en assurer le service.

Cette année, le repas du CCAS aura lieu le Dimanche 20 Septembre 2009 à la salle des Maîtres Beurriers.



NOUVEAU : Espace d'écoute, d'échange et de convivialité

En lien avec le CCAS et les services sociaux, le Secours Catholique vient d'ouvrir un lieu d'accueil et d'écoute situé 1, rue du Champ de Foire.

L'équipe du Secours Catholique accueille les personnes isolées ou démunies chaque vendredi matin de 10 h à 12 h.



ADMR

L'association est intercommunale. Elle couvre le territoire des communes de Chelun, Eancé, Forges-la-Forêt et Martigné-Ferchaud.

Les associations locales sont animées et gérées par des bénévoles et fonctionnent en réseau (pays, fédération départementale, comité régional et union nationale).

L'aide apportée par l'ADMR doit mobiliser toutes les ressources nécessaires pour favoriser l'AUTONOMIE des personnes ou des familles quels que soient leur âge, leur état de santé, leur situation sociale.

Pour mener à bien ce projet, l'équipe locale se compose ainsi :

- 16 bénévoles, une équipe élue lors de l'assemblée générale du 11 septembre 2008, assure une veille sociale et tisse des liens (visites aux personnes et animations diverses). Elles écoutent et prennent en compte les besoins de chacun, proposent les services les mieux adaptés, aident à trouver les financements qui conviennent.
- 17 salariés aident ou assurent, près des personnes ou familles, les tâches et les activités de la vie quotidienne : ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas. Pour les personnes plus fragilisées, ces professionnelles apportent une aide pour les actes essentiels de la vie : prise des repas, toilettes, habillage, lever et coucher... Leur rôle d'écoute, leur discrétion, leur fonction relationnelle sont essentiels pour instaurer la confiance avec la personne aidée.
- 1 secrétaire, Marie-Paule, accueille toutes les personnes en quête de renseignements, prépare les plannings des salariés, assure le travail administratif (dossiers, comptabilité) en lien avec la Fédération. Elle est présente au bureau 1, rue Corbin, tous les matins et joignable au 02 99 44 90 90

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée dans la salle "des Maîtres Beurriers". Après les obligations statutaires, les personnes aidées, les représentants de la Municipalité et les bénévoles ont continué à échanger en partageant le verre de l'amitié, certains esquissant quelques pas de danse au son de l'accordéon de M. Henry, d'autres en jouant aux cartes ou jeux divers.

Quelques chiffres de l'année 2007

- 71 personnes aidées
- 17 salariées (9 équivalences taux plein)
- 13400 heures effectuées
- 45000 kilomètres parcourus.



Composition du bureau

- Présidente : Christine Monharoul
- Vice-présidente : Rolande Cherruault
- Secrétaire : Marie-Thérèse Vallais - Adjointe : Annick Aulnette
- Trésorière : Monique Beugeard - Adjointe Brigitte Raison (Chelun)
- Montage des dossiers personnes âgées : Monique Beugeard, Marie-Jo Mallier

- Montage des dossiers familles : Martine Chantebel (Eancé), Michèle Valais (Eancé)
- Autres membres : Colette Choquet, Marie-Thérèse Geffray (Eancé), Marie-Thérèse Kouyaté, Guytane Lefauchaux (Eancé), Jeanine Renault (Forges), Irène Richard, Hélène Roulin.

Organiser des services aux personnes pour et avec les familles, développer les courants de solidarité, favoriser les initiatives intergénérationnelles et animer la vie locale : c'est notre projet, partageons le Ensemble.



ASSOCIATIONS MARTIGNOLAISES

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERREM. DION Maurice - Président - 13, avenue du Général-de-Gaulle
ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD (AFN)M. CHASLE Jean-Marie - Président - 7, rue de Gourden
AMICALE DES ANCIENS DÉPORTÉSM. MISERIAUX Marcel - Responsable - 2, rue Charles Rabot
AUX LOISIRS DES RETRAITÉSM ^{me} CHARON Denise - Présidente - 2, rue Jacques Cartier
BADMINTON CLUB MARTIGNOLAISM. CHANTEBEL Vincent - Président - Le Haut Boulay
UNION DES JEUNES RETRAITÉSM. MAUXION Henri - Président - 15, rue du Verger
COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERSM. TESSIER Joël - Sergent Chef - 5, place des Bouleaux
COMITÉ DES FÊTESM. CADO Joseph - Président - 9, rue Péan Gaudin
MUSIQUE "ESPÉRANCE EANCÉ-MARTIGNÉ"M. BOURNICHE Romain - Vice-Président - 1, rue de Bellevue
SECOURISTES MARTIGNOLAISM. AUSSANT Jean-Michel - Président - 7, avenue du Maréchal Foch
DONNEURS DU SANGM. FREIN Jean-Claude - Président - La Monnerie
UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS (UCAM)	M. HENRY Michel - Président - Z.A. de Feuillet
ASS. LIBRE DU COMMERCE MARTIGNOLAIS (ALCM)M. BOULET Guy - Président - La Houssaye
FAMILLES RURALES SECTION "CENTRE AÉRÉ"M ^{me} CHANTEBEL Véronique - Responsable - Le Haut Boulay
FAMILLES RURALES - SECTION JEUNESM ^{elle} COLOMBEL Amanda - Présidente - La Noë Piel - 35134 THOURIE
LES CHERCHEURS DE ROCKM. DESPRÉS Romain - Président - La Bellouyère - 35240 RETIERS
SECOURS CATHOLIQUESœur Marie-Louise CHAMPION - Correspondante - 20, rue Courbe
CLUB FÉMININM ^{me} MOISDON Renée - Présidente - 21, rue du Docteur Dayot
LES CHASSEURS "LA SAINTE HUBERT"M. ALBERT Francis - Président - La Peurière
LES PÊCHEURS "LE SEMNON MARTIGNOLAIS"M. GEORGEAULT Jean-Pierre - Président - 3, rue Jean Mermoz - 35240 RETIERS
LE PALET MARTIGNOLAISM. ALBERT Patrick - Président - La Barillère
TENNIS-CLUB MARTIGNÉ-RETIERSM. BLANCHARD Hubert - Président - 2, rue Amiral Ducrest - 35240 LE THEIL DE BRETAGNE
GYMNASTIQUE-MARTIGNOLAISE (ADULTES)M ^{me} VALLAIS Michèle - Présidente - 1, contour de l'Église
GYMNASTIQUE-MARTIGNOLAISE SECTION "GRYMDA"M ^{me} JEULAND Marie-Paule - Responsable - 6, rue de Feuillet
ASS. DES MAJORETTESM ^{me} TROSSAIL Christiane - Responsable - 10, rue des Tilleuls
VÉLO-SPORT MARTIGNOLAISM. SOLLIER Fabrice - Président - 23 bis, av. du Gal de Gaulle
CLUB MOTOCYCLISTE MARTIGNOLAISM. THOMMEROT Didier - Président - 27, rue Sainte Anne
E.S.S.A. (ATHLÉTIC CLUB)M. ADAM Gilbert - Président - 2, rue Jean Moulin
CADETS (FOOTBALL)M. MALOEUVRE Eugène - Président - 8, avenue du Maréchal Foch
BASKET-BALLM. GAGNEUL Arnaud - Président - 14, rue Jean Monnet
ASS. SPORTS ET LOISIRSM. POIS Didier - Président - La Basse Haie Poulain
MOTO-CLUBM. GEORGET Jean-Pierre - Président - La Fleurière
COMPAGNIE "FONDS DE TERROIR"M. ROGER Jean-Claude - Président - Saint Morand
AMICALE LAÏQUE "LES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE"	M ^{me} OUMOHAND Gwénola - Présidente - 10, rue du Docteur Dayot
ASS. DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUEM ^{me} LE GALL Céline - Responsable - 9, place de la Mairie
O.G.E.C. (ÉCOLES PRIVÉES)M. MARTIN Yves - Président - 5, promenade de la Lande
ASS. DES PARENTS D'ÉLÈVES ST JEAN BAPTISTE	M ^{me} BOUÉ Marie-Cécile - Présidente - La Seguintière
ASS. DES PARENTS D'ÉLÈVES COLLÈGE ST JOSEPHM. COLIN Christophe - Président - 3, rue Théophile Brunet
ASS. SPORTIVE SAINT-JOSEPHCollège Saint-Joseph - 24, rue Courbe
ASS. CULTURELLE MARTIGNOLAISEM. VALLOIS Nicolas - Président - 24, rue Courbe
AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)M ^{elle} MONHAROUL Christine - Responsable Locale - 14, rue Paul Prime
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERSM. CHAUSSÉE Vincent - Président - 3, résidence des Aiguillées
SYNDICAT D'INITIATIVEM ^{me} AUSSANT Marie-Louise - Présidente - 7, avenue Maréchal Foch
ASS. NIEDERFISCHBACH "ÉCHANGES ET AMITIÉS"	M. JÉGU Pierre - Président - Mairie
ASS. GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DU GATTM. GROSBOIS Jean-Yves - Président - La Cheveuse
ÉCOLES PUBLIQUESM ^{me} GODEFROY Aurélie - Directrice - 15, boulevard Saint Thomas
ÉCOLE PRIVÉE ST JEAN BAPTISTE DE LA SALLEM ^{me} CACHEREUL Marie-Hélène - Directrice - 5, avenue du Maréchal Foch
COLLÈGE PRIVÉ ST JOSEPHM. VALLOIS Nicolas - Directeur - 24, rue Courbe
ASS. DES ACCIDENTÉS DU TRAVAILM. SORÉT Gérard - Vice-Président - 12, rue Ile de France
F.D.S.E.A.M. GOURHAND Gilles - Responsable Local - La Dordonnière
UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBREM ^{me} DORÉ Chantal - Responsable Locale - La Rebêchère
ZICADONFM. MONHAROUL Stéphane - Président - 9, rue des Tilleuls
FAISONS VIVRE LE PAYS DE MARTIGNÉM. GODART Roger - Président - La Basse Roussière - 35640 ÉANCÉ
HARMONIE FLORALEM ^{me} JOUZEL Jocelyne - Présidente - 3, allée des Genêts
YOGA MARTIGNOLAISM ^{me} GEORGEAULT Marie-Juliette - Présidente - Le Corbelet - 35130 MOUTIERS

ÉTINCELLES AQUATIQUES : UNE AVENTURE PLEINE D'AVENIR

Quand l'aventure a commencé en 1994, qui aurait parié d'une durée de vie supérieure à 10 ans pour ce rêve un peu fou qu'est le spectacle des Étincelles Aquatiques. Et aujourd'hui, quel avenir voulons-nous construire pour ce temps fort martignolais ?

Ne nous cachons pas la réalité, l'année 2008 a été une année de sauvetage ... Réussie mais une année de sauvetage tout de même !!! Et le risque pour les années à venir, c'est de croire que tout est reparti comme de le dire ... NON, NON et NON !

Chaque année, il nous faut nous battre pour construire la réussite des Étincelles ... Nous battre pour oser mettre ou changer des tableaux, pour donner envie aux spectateurs de venir et revenir. Et ce combat, fait d'imagination, d'innovation, de techniques, de constructions, d'essais, d'heures passées, de répétitions, de recherche de qualité, ce doit être le combat, à tout moment et à tout poste, de chaque artisan du spectacle.

Alors, si vous le voulez bien ... Nous comptons sur vous tous !!! Et si vous souhaitez rejoindre les volontaires, faites-le savoir par le moyen qui vous convient près du Syndicat d'Initiative. Et n'hésitez pas à faire connaître vos compétences, vos passions et ce que vous aimeriez faire.



UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

L'U.T.L. du Pays de la Roche aux Fées est rattachée à l'Université du Temps Libre de Bretagne « Rennes 1 » qui rentre dans sa 34^{ème} année. Elle est composée de 44 UTL locales et représente 16143 adhérents.

Son objectif est de rendre les connaissances dans divers domaines accessibles à chacun de ses membres, sans distinction d'origine sociale, d'âge et de diplôme, tout en favorisant des contacts humains chaleureux : c'est la vocation de l'U.T.L.

Activité principale de l'U.T.L. : les Conférences débats.
Autres activités :

- Des visites de sites ou monuments remarquables en relation avec les conférences.
- Depuis l'année 2007-2008 nous proposons aux adhérents qui le désirent d'assister aux « Mardis de l'Espace des sciences » aux Champs Libres à Rennes.
- Nous continuons les ateliers « Entretien de la Mémoire » à Retiers et à Martigné.

Programme des Conférences Année 2008 – 2009

5/01/2009	JANZÉ	Les Bagnards : du Canal de Nantes à Brest	M. Jean KERGRIST
19/01/09	RETIERS	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'U.T.L.	M ^{me} BAUCHER
2/02/09	MARTIGNE	Malraux et son temps	M. AUBRY
23/02/09	JANZÉ	Regards sur la Turquie d'aujourd'hui	M. JULIEN
9/03/09	RETIERS	Les Châteaux de la Loire	M ^{me} ROPTIN
23/03/09	MARTIGNE	Matisse et le Fauvisme	M ^{me} DUROC
20/04/09	JANZE	Changement climatique : A qui la faute ?	M. de ROUFFIGNAC
4/05/09	RETIERS	Séparation de l'Eglise et de l'Etat	M. GEFFRAY
18/05/09	MARTIGNE	Activités physiques et sportives après 60 ans	Dr DANIEL
8/06/09	JANZE	Mondialisation et délocalisations	M. HOLVOET

Les conférences ont toujours lieu le lundi à 14h30

À Retiers (Salle Polyvalente)
À Janzé (Cinéma « Le Stella »)
À Martigné (Salle Sévigné)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS CONTACTER :

Elisabeth BAUCHER Tél. 02 99 47 23 71
Marie BROSSARD Tél. 02 99 43 51 70
Chantal DORÉ Tél. 02 99 47 98 80

Responsable des sorties et visites :
Annick DUHAIL : Tél. 02 99 43 65 85

vie associative

ASSOCIATION YOGA MARTIGNOLAIS

Qu'est ce que le yoga ?

Le yoga est une discipline millénaire qui harmonise le corps, le souffle, le mental, ... pour développer la sérénité.

Pourquoi ?

Le yoga :

- tonifie et assouplit le corps, procure détente physique et nerveuse.
Exécutées en douceur, les postures assouplissent muscles et articulations.
- Développe la résistance physique.
Les postures redonnent de l'énergie et du tonus.
- Est un art de vivre pour un bien être, établir une meilleure relation à son corps, mieux se comprendre et se connaître avec bienveillance.

Pour qui ? Les adultes

Dans quel lieu ? Au Centre Social de Martigné-Ferchaud

Quand ? Le lundi de 18 H 15 à 19 H 15 - 19 H 30 à 20 H 30

Les cours sont assurés par un professeur membre de l'Institut Français de Yoga.

Renseignements

06 66 30 01 85



L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

« FÊTE SES 20 ANS » LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2009

A l'occasion de l'assemblée générale du 21 Octobre 2008, il a été décidé de fêter le 20ème anniversaire de l'association née le 05 septembre 1989 (démarrage de l'activité volley-ball en septembre, puis 1ère randonnée organisée à Martigné-Ferchaud, le 05 Novembre 1989).

Si vous êtes ou avez été artisans et acteurs de la vie de l'association, [retenez bien la date du Samedi 19 septembre.](#)

Au cours de ces 20 années, l'association a développé :

• une section ÉCHASSES

Activité ouverte aux jeunes à partir de 11 ans qui se pratique 2 samedis par mois, de 10 h 30 à 12 h 00, à la salle des sports (côté terrain de foot) et ce, du mois de novembre jusqu'au mois d'août ; l'objectif étant de contribuer à la réalisation et à la promotion du spectacle des Etoiles Aquatiques.

• une section RANDONNÉE

1. *les randonnées habituelles* programmées en début de mois, à la journée ou l'après-midi seulement, à raison d'une douzaine par an environ, départ Place Sainte-Anne

2. *la marche du mardi soir*, gratuite et ouverte à tous, d'une durée d'environ 1 H00/1 H 30, départ Place Sainte-Anne :

- à 19 H 30 du 01/09 au 30/04
- à 20 H 15 du 01/05 au 31/08

3. la sortie annuelle sur inscription

Notez bien la date : Dimanche 13 Septembre 2009

- « Sur les sentiers côtiers de Pénestin (56) »

• une section VOLLEY-DÉTENTE

Deux équipes sont engagées en championnat départemental et s'entraînent tous les mercredis soir, à la salle des sports, espace des Maîtres Beurriers, à 20 H 30.

Toute personne intéressée par la pratique du volley peut rejoindre le groupe le mercredi soir, jour de l'entraînement

• une section tennis de table

Activité suspendue pour l'instant faute de joueurs

Infos pratiques :

Bureau de l'association SPORTS ET LOISIRS

- Président : Didier POIS
- Vice-président : René MAZURAI
- Secrétaire : Michèle PELTIER
- Trésorier : André MAILLERIE





L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'Amicale des Donneurs de Sang remercie au nom des malades transfusés, les personnes qui consacrent un peu de temps à donner un peu d'eux-mêmes (sang total ou plasma) pour aider à sauver des vies.

Donner son sang demeure une nécessité, c'est un élément vital pour lequel il n'existe aucun produit de substitution. Qui ne connaît un proche, un ami, un parent qui n'ait bénéficié d'apport de produit sanguin afin d'aider à sa guérison.

Donner son sang est un acte qui ne coûte rien, responsable, anonyme, solidaire et civique.

150 dons sont nécessaires chaque jour en Ille et Vilaine. Vous qui avez entre 18 et 60 ans, vous êtes en bonne santé, alors n'hésitez plus, faites le pas et participez aux collectes organisées les vendredis 27 février, 10 juillet et 9 octobre 2009 à la Salle Sévigné.

Ces quelques minutes de votre existence pour aider les malades et opérés seront, pour vous, une satisfaction de se savoir utile à autrui.

Montrons que Martigné-Ferchaud qui étonne par son dynamisme associatif a aussi un cœur au service des autres. Si quelques personnes désirent prendre part à l'animation de notre amicale, nous serons très heureux de les accueillir.

Par avance, pour vos dons et votre engagement, merci.

Pour l'amicale des Donneurs,
Jean-Claude FREIN



ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Fondée en 1921, 200 000 adhérents et 20 000 bénévoles.

La FNATH est une association de défense et d'amélioration de la condition des accidentés de la vie : pour toutes personnes accidentées, malades et handicapées.

Elle vous permet d'être entendus, de vous exprimer, de vous unir pour défendre vos droits.

Agir ensemble pour rendre le respect et la dignité auxquels tout être humain a droit.

Permanences à la Guerche de Bretagne le premier mardi du mois de 9h à 12h.

Avec M^{me} Courtois Karine secrétaire général, Maison de pays avenue du général Leclerc prendre un rendez-vous à Rennes au 02 99 30 58 43.

Possibilité complémentaire santé avec M. Josse Marcel Président de section la Guerche, Retiers et Martigné-Ferchaud

Tél. 02 99 96 42 81 - Port. 06 89 81 44 12

Ou M. Soret Gérard : Vice - président : 12 rue Ile de France 35640 Martigné-Ferchaud

Tél. 02 99 47 86 34 - Port. 06 82 72 25 38



VÉLO SPORT MARTIGNOLAIS

La saison 2008 se termine, les cyclos ont raccroché leur bicyclette tandis que les vététistes parcourent les sentiers des alentours martignolais.

Le club compte 46 adhérents, 34 cyclos route, 12 vététistes (10 femmes). Les sorties ont lieu le dimanche matin entre 8h30 et 9h00 ou en fonction de la saison, le samedi après-midi. Il y a aussi le mercredi après-midi avec les jeunes retraités et, parfois même, quelques jeunes étudiants. Nous participons aussi à des randonnées extérieures avec les clubs voisins.

La randonnée 2009 de Martigné-Ferchaud aura lieu le week-end du 18 et 19 avril prochain.

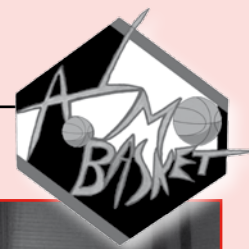
Bien sûr, tous les martignolais sont invités à y participer. Pour ceux qui le souhaitent les inscriptions auront lieu le 18 janvier 2009 à 10h00 au mille club.

Malgré les différences d'âges, il y règne une excellente ambiance alors n'hésitez pas à nous contacter que vous soyez jeunes ou moins jeunes, nous serons heureux de vous accueillir.

Le Président,
Fabrice SOLLIER

vie associative

ALM BASKET



2008-2009, une saison charnière pour le Basket Martignolais !

La saison 2007/2008 est restée dans la continuité de la saison 2006/2007 avec un enthousiasme bien présent de la part des licenciés et bénévoles mais aussi des supporters qui ont amené vie et dynamisme au club.

L'ALM persiste à vouloir inscrire le basket comme un sport phare de la commune de Martigné et poursuit ses activités telles que l'opération basket école. Le développement de la section mini-basket, les différents partenariats avec les entreprises martignolaises, la mise à jour du site internet www.almbasket.fr et la création en début d'année d'un blog marquent notre volonté d'ouverture.

Pour cette saison le club compte une soixantaine de licenciés répartis en deux équipes seniors garçons, une équipe senior fille, une équipe de benjamins masculins créée cette saison, une équipe de benjamines en place depuis maintenant 3 ans et la section baby-mini basket.

Les entraînements ont lieu le mardi soir pour la section baby-mini basket, le mercredi soir pour les catégories benjamins(es), avec 2 bénévoles du club à chaque séance, enfin le vendredi soir pour les seniors garçons et filles.

Cette saison est un peu particulière pour l'ALM, en effet, en raison des travaux de rénovation prévus dans la salle de sports, tous les matchs aller des équipes seniors ont lieu à domicile le samedi à partir de 18h00.

Ainsi, à compter de janvier 2009, aucun match ne se déroulera à domicile, n'hésitez donc pas à venir nombreux encourager nos équipes !

Les objectifs de cette saison pour les seniors sont simples : faire monter l'équipe seniors masculin 1 en division honneur, et avoir une bonne représentation des autres équipes dans leurs championnats respectifs. A noter que les deux équipes seniors masculins sont en net progrès et que leur niveau de jeu se bonifie d'années en années.

Pour l'équipe des benjamins masculins l'objectif de cette première année de compétition est de faire découvrir,



aux jeunes, le basket dans son intégralité et de les faire progresser ensemble pour créer la même cohésion d'équipe qu'en benjamins féminins. En effet l'équipe des benjamines a un potentiel certain pour assurer la relève senior féminin qui, malgré le recrutement de nouvelles joueuses, arrive à bout de souffle !

Cette saison, encore nous tenons à remercier les bénévoles qui s'investissent dans la vie du club ainsi que tous les parents de jeunes qui participent au bon déroulement de la saison mais aussi la mairie et les commerçants/artisans martignolais.

L'ensemble du club se tient à la disposition des personnes désirant partager la passion du basket-ball.

N'hésitez pas à venir à la salle des sports pour encourager nos équipes et apprécier tous les bons moments sportifs.

Le bureau et l'ensemble des membres de l'association vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2009.

ALM BASKET

AUX LOISIRS DES RETRAITÉS

Notre club continue sa progression et nous en sommes très heureux. Chacun trouve sa place pour y passer un agréable moment. Au cours de l'année, nous avons réalisé différentes sorties, journées et voyages.

Pour l'année 2009, nous prévoyons : Les Florales de Nantes, la journée des retraités qui aura lieu à la Peinière, un voyage en Corse et d'autres sorties pour tous ceux qui le désirent.

Lundi 9 février 2009 : Concours de Belote (13h30) - Salle Sévigné

Lundi 8 juin 2009 : Concours de Palets (14h) - Mille-Club

Les membres du bureau et moi-même vous adressons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour 2009.

Denise CHARON

CADETS DE MARTIGNÉ-FERCHAUD

Les saisons se suivent et ne se ressemblent pas. Après une saison 2006-2007 remarquable, l'équipe A n'a pas pu se maintenir en première division départementale. Malgré une motivation sans faille jusqu'à la fin du championnat, l'équipe termine dans le trio de descente.

Le contre temps sportif n'a pas perturbé la vie du club. Attachés à notre Club et notre commune, les joueurs sont restés fidèles à nos équipes et le nombre de licenciés adultes est en progression. On constate souvent l'inverse dans des clubs touchés par des revers sportifs.

Pour tous les dirigeants cette fidélité des joueurs est encourageante et les bases du club restent solides. Nous avons des équipes dans toutes les catégories et un encadrement bénévole responsable pour chaque niveau.

Il faut remercier particulièrement l'équipe de bénévoles adultes et jeunes qui encadre régulièrement les entraînements des jeunes tous les mercredis. C'est par leur travail que les jeunes progressent, leur dévouement assure l'avenir du club.

L'année 2008 a été marquée par l'inauguration du terrain de football « Louis DAYOT ». Cette inauguration organisée par la municipalité nous a permis de remercier

officiellement Madame DAYOT et de rendre hommage à son mari qui a tant donné pour le Club. Nous sommes fiers que ce terrain porte son nom.

Nous remercions toutes les personnes qui participent à la vie du club. Nous sommes heureux d'accueillir toutes les personnes intéressées par le football, spectateurs, joueurs, parents des jeunes. Venez soutenir nos équipes et prendre en même temps un moment de convivialité.

Yves MARTIN



COMITÉ DES FÊTES

En 2008, les martignolais ont répondu nombreux aux soirées proposées par le comité des fêtes. Le vendredi 20 juin, près de 500 personnes ont assisté à la fête de la Saint Jean à la salle omnisports ; la soirée était animée par l'orchestre d'Hervé Renimel, avec Gwénola Maheux.

Le samedi 15 novembre, le comité des fêtes a organisé sa première soirée à l'espace des Maîtres Beurriers à l'occasion de la fête de l'automne. Michel Guiffaut a animé la soirée pour 300 personnes.

Au cours de l'année, le comité a apporté son soutien à diverses manifestations afin de favoriser l'animation de la commune : le forum des commerçants et des associations, la braderie, les Etincelles Aquatiques, le repas de la maison de retraite et la Fête de la Pomme.

L'équipe du comité des fêtes a été renforcée avec l'arrivée de Lucienne Groulet et d'Annick Lévêque. Si vous souhaitez vous investir dans l'animation de Martigné-Ferchaud, rejoignez-nous.

En cette nouvelle année, l'ensemble de l'équipe vous présente ses meilleurs voeux pour 2009. Au cours de l'année, le comité des fêtes vous proposera le loto le samedi 18 avril, la fête de la Saint Jean le vendredi 26 juin et la fête de l'automne le samedi 14 novembre. Nous vous attendons toujours aussi nombreux.

A bientôt, Le comité des fêtes





LES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Cet article est l'occasion pour nous de vous présenter ce que nous avons fait durant l'année scolaire 2007/2008 et de vous annoncer le programme de 2008/2009.

2008 a été pour notre association une année de changement : changement du lieu de la fête de plein air, un Week-end loto ou un arbre de Noël différent.

Le 22 juin dernier, la fête de plein air à la salle omnisports et non sur le terrain de la plage ; l'après midi s'est déroulé dans une très bonne ambiance et cette nouvelle localisation a permis une fréquentation plus importante où jeunes et plus anciens ont pu se retrouver.

Au mois de septembre, nous avons pris le pari de mettre en place deux lotos. Pari gagné puisque sur les 2 jours, nous avons accueilli près de 800 participants. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les martignolais qui ont fait le déplacement.

L'activité de notre association a permis de réduire de 15% la participation des parents au séjour à la neige des CM1/CM2, d'équiper les classes en matériel audio et vidéo, de financer des projets de classe ainsi que de payer les intervenants pour certaines activités.

L'arbre de Noël a lui aussi été différent; il a été l'occasion d'une rencontre entre tous les enfants scolarisés à Martigné de la Petite section au CM2. En collaboration avec l'école privée et grâce et au financement et à l'aide logistique de la municipalité, les classes de maternelle et d'élémentaire ont pu assister à un spectacle adapté suivi d'un goûter en commun.



Les dates de nos prochaines manifestations :

- le 21 mars Repas à la salle des Maîtres Beurriers
- le 28 juin Fête de plein air à la salle omnisports
- les 12 et 13 septembre Week end lotos.

L'ensemble du bureau de l'association « Les amis de l'école publique » vous souhaite une excellente année 2009.

Le bureau de l'association :

- Présidente : Gwénola OUMOHAND
- Vice-président : Hervé MALOEUVRE
- Trésorière : Céline RENO
- Trésorière adjointe : Sylvie VOITON
- Secrétaire : Arnaud LEVAYER
- Secrétaire : Adjoint Florent BULOURE
- Membres : Huguette HERAUD, Jérôme GUEMARD, Christelle CAILLAULT et Peggy DANIEL.

CENTRE DE LOISIRS DE 3 À 11 ANS

Depuis presque deux ans maintenant, le centre est ouvert tous les mercredis, petites vacances ainsi que pendant l'été (juillet et dernière semaine d'août).

Le bilan évolue positivement puisque la fréquentation augmente. La formule est souple : les inscriptions sont possibles à la demi-journée avec ou sans repas (préparés localement). L'équipe d'encadrement se renouvelle également puisque Péggy Daniel, directrice depuis 2006, nous quitte. Elle est remplacée depuis le mois de janvier par Anne-Sophie Mougie. Coralie, quant à elle, a intégré l'équipe en septembre 2008.

Le centre de loisirs accueille vos enfants de 8H30 à 17 h ; une garderie est possible sur demande. N'hésitez pas à y inscrire vos enfants ou vos petits-enfants ; des dossiers d'inscription sont à retirer et à déposer en mairie. A ce sujet, pour une meilleure gestion du fonctionnement du centre, il est IMPERATIF d'anticiper les inscriptions et de rendre les dossiers au moins une semaine à l'avance ! (notamment

pour les vacances, ce qui permettrait de recruter, si besoin, des animateurs supplémentaires et éviterait de refuser des inscriptions).

L'équipe du centre de loisirs vous souhaite une bonne et heureuse année 2009.

renseignements : 02.99.47.80.05 les jours d'ouverture

<http://centreaeremartigne.cabanova.fr>

centreaeremartigne@aliceadsl.fr



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS D'ALGÉRIE (UNC)

Notre section est composée de 75 adhérents : anciens combattants rappelés et maintenant soldats de France et veuves d'anciens combattants de la commune. La section a pour but d'être présente lors des commémorations du 8 mai 45, du 18 juin 40, du 11 novembre 1918 et du 5 décembre 1962 qui marquait la fin des combats d'Algérie, ainsi que d'accompagner ses membres avec les honneurs à leur dernière demeure.

La section aura son assemblée générale le 8 février 2009 à la salle de Gourden, son buffet dansant à la salle des Maîtres-Beurriers le 14 mars 2009 et un voyage sera organisé en juin 2009.

Les personnes nées de 1932 à 1943 ayant effectué leur service militaire peuvent intégrer la section dans le but de commémorer toutes les victimes de guerre et de déportation afin de pérenniser la vie de la section.

Le Président et tous les membres de la section vous adresse leurs meilleurs vœux pour l'année 2009.

Le Président,
Jean-Marie CHASLE



L'UNION DES JEUNES RETRAITÉS MARTIGNOLAIS ET DES THÉS DANSANTS

Notre association connaît une bonne fréquentation des amis de la danse depuis le début de l'année. Ceci est certainement lié à la nouvelle salle, mais aussi à l'accueil réservé par tout le personnel de l'association qui se donne beaucoup pour la préparation de nos Thés Dansants, tant pour la mise en place des tables et des chaises que pour la pause café ou sont proposés café et chocolat. Tout ceci demande une bonne organisation et je tiens à les remercier pour leur dévouement.

Si nos Thés Dansants ont une bonne renommée, c'est également dû à la grande diversité et à la qualité des orchestres choisis, et les vrais connaisseurs ne s'y trompent pas ; mais aussi un bon parquet entretenu par les femmes de ménage qui préparent la salle et que nous remercions

également, car un parquet non glissant est vite critiqué par nos danseurs.

J'invite les personnes encore indécises à nous rejoindre, car il n'est pas besoin d'avoir un cavalier ou une cavalière pour danser : les nouvelles danses en ligne ou individuelles, telles que le sirtaki, la country, le madison, etc... donnent toutes les possibilités de danser seul. N'hésitez donc pas à venir nous voir, vous serez chaleureusement accueilli

Les membres de l'Union des Jeunes Retraités Martignolais.

Contact : Henri Mauxion 02 99 47 93 60

GRYMDA

Les cours de danse Modern'Jazz 2008/2009 du Grymda ont repris mi-septembre avec succès. En effet, le Grymda de Martigné accueille 83 élèves, à partir 4 ans et jusqu'à l'âge adulte, répartis en 6 groupes de différents niveaux.

Leur professeur Kathy SAULNIER assure les cours le jeudi de 17h00 à 20h00 et le vendredi de 17h00 à 21h00.

L'année de danse se clôturera par un gala qui aura lieu le samedi 30 mai 2009 à la Salle Sévigné. Deux représentations

permettront aux danseuses et danseurs de faire découvrir aux parents et amis les chorégraphies apprises pendant les cours.

Pour tout renseignement :

- **Stéphanie GASNIER** - 02 99 44 90 89
- **Marie-Paule JEULAND** - 02 99 47 80 87



vie associative

SEMNON MARTIGNOLAIS

L'A.A.P.P.A.M. le Semnon Martignolais se stabilise au niveau des adhérents par rapport à l'année précédente, (265 cartes vendues pour 2007).

La société a déversé pour la saison 2007/2008 :

50 kg de sandres, 150 kg de gardons, 350 kg de truites pour l'ouverture principale et 150 kg pour la fête de la pêche.

La 3ème phase de nettoyage des rives du Semnon : du Pont de Thiellay au Moulin Eon sur la commune de Soulvache.

Pour remplacer les barrages en bastaings, trois barrages en pierres ont été effectués - à la Mine - à la Rivière Guéra - au Pont de Thiellay.

Un Week-end « nature » avait été mis en place le 17 et 18 mai. Le samedi, une balade autour de l'étang avec

son histoire passée et son utilisation actuelle (pêche).

Un « 48 heures » de carpes a été organisé du 27 au 29 juin dans une ambiance conviviale autour d'un site très apprécié des carpistes, dommage... aucune prise.

Prévisions d'alevinage pour la saison 2008/2009 : 200 kg de gardons, 100 kg de tanches dans l'étang et la rivière, 350 kg de truites pour l'ouverture.

La date à retenir : Un loto sera organisé le dimanche 3 mai 2009, à la Salle Polyvalente de Villepôt.

Le Président et les membres du bureau de l'association adressent aux pêcheurs et à leurs familles, leurs meilleurs vœux pour l'année 2009.

Le Semnon Martignolais



OFFICE DES SPORTS

Contact :

Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées
16, rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS
Tél. 02 99 43 42 60 - 02 99 43 64 87
Fax 02 99 43 63 77
Site : www.osprf.asso.fr
Email : contact@osprf.asso.fr
Secrétariat ouvert les mercredi et vendredi de 9h à 13h

Information à diffuser :

- Assemblée Générale : 31 janvier 2009 à Sainte-Colombe
- Petites vacances (Toussaint, Noël, Février, Pâques) : stages de perfectionnement
- Activités avec les Ecoles du Primaire (mai, juin)
- Challenge foot : finales les 13 et 14 juin 2009 à Brie
- Rencontre sportives
- Séances de remises en forme fin août pour débiter la saison sportive
- Réunion de rentrée des associations sportives du Pays de la Roche aux Fées en septembre

HARMONIE FLORALE

Pour cette saison 2008/2009, l'association accueille 78 adhérentes.

Mme Solange SALAUN, professeur diplômée continue d'assurer les neufs cours mensuels qui se décomposent ainsi :

1^{ère} année : le jeudi de 17h à 19h

2^{ème} année : le vendredi de 10h à 12h

4^{ème} année : le jeudi de 14h à 16h

Le vendredi de 14h à 16h et de 17h à 19h

Perfectionnement : le jeudi de 20h à 22h

Le vendredi de 14h à 16h ; de 17h à 19h et de 20h à 22h.

Notre association entre dans sa 4^{ème} année ce qui permet de constater l'évolution du savoir-faire de ses adhérentes dans la création de l'art floral et surtout de partager ensemble une agréable passion.

Ceux ou celles qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenus.

Le bureau et l'ensemble des membres de l'association vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2009.

Jocelyne JOUZEL



MOTO CLUB DE MARTIGNÉ-FERCHAUD

En raison des conditions climatiques, l'année 2008 ne sera pas regrettée par les associations qui organisaient leur manifestation en plein-air. Le moto-cross du 24 août n'a, lui non plus, pas été épargné.

Toutefois, malgré la pluie qui s'était invitée durant toute la journée, le déplacement du plateau du Championnat de France de Motos Anciennes et de Bretagne a permis d'assurer un bon spectacle.

Comme tous les ans, le circuit est remis en état et aménagé, ce qui demande un travail de plusieurs mois, notamment pour les aspects administratifs et pour répondre aux exigences liées aux normes de sécurité très strictes qui nous sont imposées ; normes qui doivent également être respectées pour l'organisation de stages jeunes et les entraînements tout au long de l'année.

Pour l'année 2009, un championnat de Bretagne 125/250 cm³ est programmé.

D'autre part, le nombre de licenciés reste stable avec une trentaine de pilotes dont certains participent à différents championnats.

Je remercie tous les bénévoles, ainsi que les sponsors pour leur soutien financier. Tous contribuent à la réussite de cette manifestation.

Rendez-vous le dimanche 23 août pour notre moto-cross annuel. Dans l'attente de cet événement, je souhaite à toutes et tous une très bonne année 2009.

Le Président,
Jean-Pierre GEORGET



GYMNASTIQUE MARTIGNOLAISE

La Gymnastique Martignolaise propose des cours différents des années passées. Ils sont construits avec l'esprit EPGV donc Sport Santé où l'on doit tenir compte de l'intégrité physique du pratiquant. On insiste sur les temps de récupération et on essaye de ménager les articulations et le dos.

Les séances se répartissent généralement en 4 séquences :
- Perfectionnement moteur, cardio., renforcement musculaire et étirement.

- Le STEP, le LIA, le ballon, le cerceau, la corde, les altères... sont des outils pour la mise en place des séances.

On parle plus de renforcement musculaire que de musculation (type salle de remise en forme), la principale priorité étant de maintenir une bonne condition physique pour prévenir et retarder les effets du vieillissement pour le public adulte et senior. Exemple : renforcer les dorsaux et la ceinture abdominale prévient les problèmes de dos. Garder une bonne amplitude articulaire aux niveaux des bras et des jambes, évite les difficultés à s'habiller, se coiffer, se baisser à l'aide des quadriceps et non pas en pliant son dos.

Pour le public adulte, tester sa capacité cardiaque lors d'exercice est aussi importante que le renforcement musculaire.

La pratique s'adresse à tous et à toutes, ne nécessitant aucun équipement spécifique, Une petite visite médicale et le tour est joué.

Vous pouvez à tout moment venir nous rejoindre. Deux séances sont proposées :

le mardi après-midi de 14h30 à 15h30 ou le soir de 20h30 à 21h30.

Les personnes qui seraient susceptibles d'être intéressées, y compris celles des communes environnantes, peuvent prendre contact avec la Présidente : Michelle Vallais Tél. 02 99 47 91 76 ou la vice présidente : Marie France Mazurais Tél. 02 99 47 95 17



vie associative

BILAN ET AVENIR DES CHERCHEURS DE ROCK

BILAN 2008 :

L'Association a organisé 4 événements au cours de l'année 2008 :

■ Le Tremplin des Mines d'Or

Nouvelle version avec le tremplin dans les bars partenaires du festival. La Pirogue (Janzé) et Le Graal (Martigné-Fd) ont été choisis cette année pour accueillir les groupes du Tremplin. Les autres bars partenaires accueilleront les prochaines éditions. Parmi les 4 groupes présents qui ont offert au public des prestations de grande qualité, le groupe rennais Diemaav gagnant du Tremplin a eu la chance de jouer le soir du festival.

■ Les Interminables millésime 2008

Une centaine de personnes a assisté à la soirée. En première partie de soirée, les différents groupes issus de l'Ecole de Musique du pays de la Roche Aux Fées ont assuré leurs sets avec brio. Puis, après une prestation complètement délirante, le groupe Sergent Pépère a terminé son concert au milieu du public.

■ Les 24h pétanque

Pour la 4^{ème} année consécutive organisé par « Les cons de Jeunes » : 300 personnes ont participé à cet événement où pétanques, palets, beach volley, piscine et activités aquatiques étaient au rendez-vous. A noter le très bon bilan : 1200 euros de dons récoltés en faveur de l'association AWA, qui a pour but d'apporter une aide matérielle et financière à une commune du Sénégal.

■ Le Festival Les Mines d'Or 2008 :

Quel week-end ! ... Et quelle soirée !

La 6^{ème} édition du festival des Mines d'or, version salle, restera une année mémorable ! La météo très capricieuse n'a en rien atteint le moral et le courage des bénévoles et des festivaliers. Encore une fois la programmation a été riche et variée avec un final explosif de la Rue Kétanou qui a su faire vibrer le public avec ses chansons incontournables.



L'AVENIR DES CHERCHEURS DE ROCK :

De nouvelles têtes dans le bureau des Chercheurs de Rock

L'élection du nouveau bureau a eu lieu au cours de l'assemblée générale du 14 novembre :

Rentrants : Vinciane Coconnier, Pierre Martin, Fabrice Leblois, Xavier Retif

Le nouveau bureau est composé de 9 membres, avec toujours le même objectif « Organiser des soirées et des concerts de qualité à un tarif abordable » :

Romain Despres : Président

Fabien Corgne : Vice Président

Guillaume Louasil : Trésorier

Fabrice Leblois : Trésorier adjoint

Vinciane Coconnier : Secrétaire

Xavier Rétif : Secrétaire adjoint

Membres actifs : Pierre Martin, Benoit Bouvry, Julien Savouré.



Cyril Monharoul, Marie-Cécile Aubin et Jessica ont décidé de se retirer du bureau tout en restant actifs au sein de l'Association. Merci à tous les 3 pour leur collaboration et un Merci en Or à Cyril pour ses 6 années dont 5 en tant que Président des Chercheurs de Rock !!!

Les projets et les idées foisonnent pour l'année 2009 ! Nous vous tiendrons au courant tout au long de l'année des avancements des projets sur notre site internet :

www.lesminesdor.fr

Mais déjà quelques dates à retenir dans votre agenda :

- Courant avril : Tremplin du festival les Mines d'or 2009

- Début juin : Soirée Concert

- le Samedi 5 Septembre : Festival les Mines d'or 2009

Nous tenons à remercier la population martignolaise et tous nos partenaires 2008 pour ce qu'ils apportent aux Mines d'Or et nous vous souhaitons une bonne année 2009.

Musicalement, Le bureau.



FONDS DE TERROIR : POUR UNE CULTURE ACCESSIBLE À TOUS...

L'Association « Fonds de terroir » créée en 1992 est le support juridique de type loi de 1901, de la Compagnie Patrick Cosnet.

Elle a vu le jour à la suite de la création par Patrick Cosnet, agriculteur, du spectacle « la Casquette du Dimanche et de son succès immédiat auprès des professionnels.

Parallèlement avec des amis agriculteurs de Pouancé, nous avons participé à la rénovation de la Ferme Auberge de l'Herberie, de l'autre côté de la Forêt d'Araize, où se déroulent depuis 1992 régulièrement des repas et des spectacles.

En 2005, nous avons proposé à la Municipalité de Martigné-Ferchaud d'établir le siège de notre délégation Bretagne à la Mairie. A partir de ce moment nous sommes venus, 1 à 2 fois par an, présenter à la salle Sévigné nos spectacles.

La Compagnie Cosnet, c'est aujourd'hui 12 spectacles au catalogue, une vingtaine d'intermittents embauchés occasionnellement, environ 130 dates par an dont une quarantaine à l'Herberie, tout cela représentant chaque année, environ 15000 spectateurs.

Nous jouons, à la demande, dans toute la France, de Paris au Festival d'Avignon, en passant par les scènes nationales, les centres culturels des villes, des banlieues et les salles des fêtes de villages de Lozère ou d'ailleurs.

Depuis 2003, nous voulons encore plus nous ouvrir vers les nouveaux publics et en particulier les 92 % de personnes qui ne vont jamais au théâtre.

C'est pourquoi depuis 2004 nous jouons chaque année, la 2^{ème} quinzaine de Mars à Rennes pour le Festival « Quartiers en scène » que nous avons créé avec le Cercle Paul Bert.

En 2005, dans le même esprit, nous avons initié « Fermes en scène » où nous jouons nos spectacles dans les exploitations agricoles sur 6 départements de Bretagne et Pays de Loire de Mai à Septembre, afin de faire se rencontrer les publics ruraux et urbains autour de nos pièces et de premières parties produites par les associations des villages.

Notre association a été présente cette année sur la commune par 3 représentations de nos spectacles :

« Entre toutes les femmes » en Février et « Souvenirs d'un garçon » d'après les nouvelles de Guy de Maupassant en Avril avec le soutien de la Mairie de Martigné-Ferchaud et la Communauté de communes du Pays de la Roche aux fées. Une exposition sur « Maupassant et les impressionnistes » a été présentée à la Bibliothèque.

Notre Compagnie a terminé chez Philippe Jolys à Eancé, la saison 2008 de « Fermes en scène » le 19 septembre avec plus de 300 spectateurs dans la cour de l'exploitation.

Dans le prolongement de la pièce sur la déportation que nous avons joué en 2005, nous avons proposé en novembre dernier, au Collège et aux responsables de la Bibliothèque et de la Commune de venir à la rencontre de Violette Jacquet, ancienne déportée et violoniste dans le camp d'Auschwitz.

L'année 2009 va permettre d'accroître notre Partenariat avec la Mairie :

-par l'aide à la mise en place d'ateliers de théâtre au Collège St Joseph et

-par le démarrage d'un nouveau concept « Scène commune » que nous souhaiterions commencer avec les associations martignolaises.

Notre association a proposé aussi à la Mairie d'être présent régulièrement auprès des structures sociales que sont la Maison de Retraite et le Foyer de Taillepied.

Nous pensons que cette nouvelle année va donner un nouvel élan à notre présence artistique sur le territoire.

Merci à la Mairie pour son écoute et son aide ainsi qu'au public martignolais qui se fait plus nombreux et plus ravi chaque fois.

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur notre site Internet pour connaître l'actualité :

<http://www.compagniepatrickcosnet.com/>

Jean-Claude ROGER

Président de « Fonds de terroir »

St-Morand 35640 Martigné-Ferchaud

Tél. 06 81 58 84 10 - Email : jeanclauderoger@wanadoo.fr

UCAM



*L'Union des Commerçants et Artisans
de MARTIGNÉ-FERCHAUD vous souhaite
une **bonne et heureuse** année 2009
et vous remercie de votre fidélité.*

**UC
AM**

vie associative

Calendrier des manifestations 2009

JANVIER

Mercredi 07 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers
Vendredi 09 : Vœux du Conseil Municipal
Espace des Maîtres Beurriers
Mercredi 14 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Vendredi 16 : SI-Bilan Étincelles Aquatiques
Espace des Maîtres Beurriers
Jeudi 22 : Atelier Mémoire
Maison des Permanences
Mercredi 28 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Samedi 31 : Vélo Club - Soirée Familiale
Espace des Maîtres Beurriers

FÉVRIER

Dimanche 1^{er} : Palet Martignolais - concours de Palets - Espace des Maîtres Beurriers
Lundi 02 : UTL - Salle Sévigné
Vendredi 06 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers
Vendredi 06 : AG du SI - Mairie
Dimanche 08 : A.F.N. - Assemblée Générale
Centre Social
Lundi 09 : Concours de Belote - Salle Sévigné
Mercredi 11 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Mercredi 25 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Jeudi 26 : Atelier Mémoire - Maison des Permanences
Vendredi 27 : Don du sang - Salle Sévigné
Samedi 28 : Buffet Campagnard - St Hubert
Espace des Maîtres Beurriers

MARS

Mardi 03 : Carnaval - École Maternelle Publique
Vendredi 06 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers
Samedi 07 & Dimanche 08 : Musiciens et Majorettes du Semnon - Gala : Salle Sévigné
Mercredi 11 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Samedi 14 : AFN - Buffet dansant - Espace des Maîtres Beurriers
Samedi 21 : École Publique - Soirée - Espace des Maîtres Beurriers
Lundi 23 : UTL - Salle Sévigné
Mercredi 25 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Jeudi 26 : Atelier Mémoire - Maison des Permanences
Samedi 28 : Soirée APEL Primaire/Collège
Espace des Maîtres Beurriers

AVRIL

Vendredi 03 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers
Mercredi 08 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Samedi 18 : Comité des Fêtes - Loto - Espace des Maîtres Beurriers
Samedi 18 : Concert EDECK - Salle Sévigné
Mercredi 22 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Jeudi 23 : Atelier Mémoire - Maison des Permanences
Vendredi 24 : SI - Réunion Étincelles aquatiques
Centre social
Samedi 25 : Repas dansant BASKET - Espace des Maîtres Beurriers
Jeudi 30 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers

MAI

Vendredi 1^{er} : Palet Martignolais - Concours de Palets - Stade André Bréal
Samedi 02 : Classes 9 - repas - Espace des Maîtres Beurriers
Samedi 09 : Sapeurs Pompiers - Loto
Espace des Maîtres Beurriers
Mercredi 13 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Jeudi 14 : Atelier Mémoire - Maison des Permanences
Samedi 16 : Soirée UCAM - Cafés Restos
Dimanche 17 : A.L.C.M. - Braderie / vide grenier
Lundi 18 : UTL - Salle Sévigné
Dimanche 24 : Société de Chasse - Loto
Salle polyvalente de Villepôt
Mercredi 27 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Samedi 30 : Gala GRYMDA - Salle Sévigné

JUIN

Jeudi 04 : Atelier Mémoire - Maison des Permanences
Vendredi 05 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers
Vendredi 05 : SI - Exposition
(du 06/06 au 04/07) - Bibliothèque
Vendredi 05 : AG BASKET - Mille Club
Samedi 06 : Élections européennes - Salle Sévigné
Dimanche 07 : Élections européennes
Salle Sévigné
Lundi 08 : Élections européennes - Salle Sévigné
Lundi 08 : Concours de Palets - Mille Club
Mardi 09 : Collège - spectacle de fin d'année
Salle Sévigné
Mercredi 10 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Samedi 13 : Tournoi de Foot - Stade André Bréal
Dimanche 14 : Tournoi de Foot - Stade André Bréal
Jeudi 18 : SI - Réunion Étincelles aquatiques
Salle Sévigné
Dimanche 21 : Écoles privées - kermesse
Mercredi 24 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Vendredi 26 : Comité des Fêtes - St Jean
Espace des Maîtres Beurriers
Dimanche 28 : Écoles Publiques - Fête de Plein Air - Stade

JUILLET

Vendredi 03 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers
Mercredi 08 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Vendredi 10 : Don du sang - Salle Sévigné
Mercredi 22 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Vendredi 31 : SI - Exposition (du 02/08 au 29/08)
Bibliothèque

AOÛT

Vendredi 07 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers
Jeudi 06 au Samedi 08 - Spectacle
"Étincelles Aquatiques" - Étang de la Forge
Dimanche 23 : Moto-Club
Compétition de Moto-Cross - La Fleurière
Mercredi 26 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Dimanche 30 : Palet Martignolais - concours de palets - Mille Club

SEPTEMBRE

Vendredi 04 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers
Samedi 05 : Mines d'or Etang ou S. Sports
Mercredi 09 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Samedi 12 & Dimanche 13 : École Publique - Loto
Salle omnisports
Samedi 19 : ASLM - 20 ans - Salle omnisports
Dimanche 20 : Repas du C.C.A.S. - Espace des Maîtres Beurriers
Mercredi 23 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné

OCTOBRE

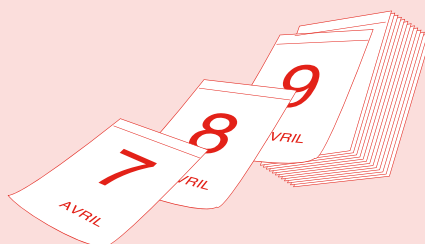
Vendredi 02 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers
Vendredi 09 : Don du Sang - Salle Sévigné
Mercredi 14 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Vendredi 16 : SI - Bilan Étincelles Aquatiques
Centre Social
Samedi 24 : Basket 3x3 - Tournoi
Salle omnisports
Mercredi 28 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné

NOVEMBRE

Vendredi 06 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers
Mardi 10 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Mercredi 11 : Palet Martignolais - concours communal de palets - Stade André Bréal
Samedi 14 : Comité des Fêtes - Fêtons l'automne
Espace des Maîtres Beurriers
Dimanche 22 : Cérémonie - Sainte Barbe
Mairie
Mercredi 25 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Dimanche 29 : Repas + Bal Ste Barbe
Espace des Maîtres Beurriers

DÉCEMBRE

Vendredi 04 : Jeunes Retraités - thé dansant
Espace des Maîtres Beurriers
Samedi 05 : Musiciens et Majorettes du Semnon
Buffet - Espace des Maîtres Beurriers
Samedi 05 : École privée - Marché de Noël
Mercredi 09 : Loisirs des Retraités - Club
Salle Sévigné
Jeudi 17 : Loisirs des Retraités - Repas de Noël
Espace des Maîtres Beurriers
Jeudi 31 : Jeunes Retraités - Fête de la Saint-Sylvestre - Espace des Maîtres Beurriers



NAISSANCES

JANVIER

BERTHELOT Lénaïck, Becquerel
CHEVALIER Brian, 3, rue Robert Schuman
GUILLOIS Maxence, Saint Morand

FÉVRIER

SORIN Lauralee, La Basse Rougerie
PINAULT Ambre, 34, avenue du Général de Gaulle

MARS

BODIN Pierre-Emile, La Balue
JAGAUT Mathéo, Les Chevrolais
RENAULT-BELET Lily, 20, avenue du Maréchal Foch
ÉTENDART Kévin, Le Haut Boulay

AVRIL

DEGUYPE Justin, Le Chêne
CORNE Louison, La Jousselinière
GORNÉ Ewan, 15, rue des Tilleuls

MAI

DEBRAY Wesley, La Hailuère
BALLART Marvyn, 16, rue Paul Prime
RIBEIRO Matt, 1 bis, rue Dugay Trouin
BESSEAU Chloé, 3, place des Tamaris

JUIN

COLLINS Alfie, 32, rue de la Motte
DÉAN Alexandre, Lanjenussière

LEBRETON Enora, 16, rue Paul Prime
LELIEVRE-MÉTAYER Lavéna, 20, avenue du Général de Gaulle
RIO Aéla, La Fraudière

JUILLET

BLACKFORD Matthew, 2, rue du Docteur Le Frêche

AOÛT

RICHARD Matthieu, Le Meslier
BOUÉ Léo, 35, avenue Général de Gaulle

SEPTEMBRE

BERTIER Johan, l'Hommelet
GUINEFORT Loan, 21, rue Emile Bridel

OCTOBRE

JOLIVEL Lilou, 8, rue du Docteur Dayot
VANG Lucie, le Puits Couvert
MARTIN Zora, 21, avenue Général de Gaulle
NOURY Louenn, La Dordonnière

NOVEMBRE

IKIS Lyna, 5, rue Jean Monnet
MALOEUVRE Gabin, Les Chevrolais
GREGOIRE Lola, 8 Promenade de la Lande
COLLERAIS Kévin, 31, rue du Docteur Dayot
LAIZÉ Clovis, La Pécaudière
CORNILLEAU-GLÉDEL Leya, 24, rue Paul Prime



MARIAGES

MAI

Steeve Millet (Vierzon « Cher »)
Mélanie Rastelli (Martigné Ferchaud)

Hubert Garnier (Martigné Ferchaud)
Nathalie Rumeur (Gif sur Yvette)

Anthony Landais (Nantes « Loire Atlantique »)
Roselyne Lebreton (Martigné Ferchaud)

JUIN

Fabien Forestier (Challain-la-Potherie)
Hélène Gendry (Martigné Ferchaud)

David LIZÉ (Martigné-Ferchaud)
Manuella BOSSÉ (Martigné-Ferchaud)

AOÛT

Loïc BODIN (Martigné-Ferchaud)
Cécile LACROIX (Loiron « Mayenne »)

OCTOBRE

Jean-Philippe AUSSANT (Martigné-Ferchaud)
Aude BOURIAU (Dinard « Ille-et-Vilaine »)



DÉCÈS

JANVIER

PICARD épouse FEILLARD Anne, 84 ans, 3, place des Bouleaux
BRAUD Joseph, 62 ans, 1 bis, rue du Verger

MARS

PORTAIS Auguste, 70 ans, 1, rue Jean Moulin
RUBEILLON épouse HAUTOIS Maria, 82 ans, rue Courbe
LOUINEAU Nicolas, 37 ans, 9, rue du Verger
BLEGENT veuve JOLYS Hélène, 96 ans, 1, rue Jean Moulin

AVRIL

ORAIN veuve GUIFFAUT Denise, 86 ans, 3, rue des Erables
BLANCHARD Jean, 81 ans, 1, rue Jean Moulin

MAI

BOURGINE Joseph, 88 ans, 14, rue Jean Moulin
COCONNIER Joseph, 80 ans, 2, rue Félix Brochet
MOUTEL Jean, 87 ans, 1, rue Jean Moulin

JUIN

GAUTIER veuve LEPETIT Louise, 98 ans, 9, promenade de la Lande
VALLAIS Didier, 51 ans, 8, rue de Feuillet
RABOT Eugène, 84 ans, 2, rue Duguay Trouin

JUILLET

LESSARD épouse AUSSANT Michelle, 95 ans, 1, rue Jean Moulin
AUSSANT André, 95 ans, 1, rue Jean Moulin
GUIBERT veuve TERRIEN Suzanne, 82 ans, 1, rue Jean Moulin

AOÛT

JOUSSELIN Denise, 82 ans, La Métairie Neuve
GAUTIER Roger, 74 ans, 36, avenue Général de Gaulle

SEPTEMBRE

ESNAULT Rémi, 49 ans, 1, Boulevard Saint Thomas
HERMENIER Joseph, 86 ans, 24, avenue Général de Gaulle
SIMON veuve CANNIEUX Emilienne, 96 ans, 1, rue Jean Moulin
MAINFROY Robert, 75 ans, 30, avenue Général de Gaulle

OCTOBRE

HERMENIER Christian, 54 ans, 10, contour de l'Eglise
CABELGUEN veuve LEBRETON Marie, 88 ans, 1, rue Jean Moulin
ROUAULT veuve RINFRAY Marie, 99 ans, 1, rue Jean Moulin
BOUDET veuve BOUVIER Simonne, 84 ans, 1, rue Jean Moulin

NOVEMBRE

FOUCAUD Maurice, 82 ans, 18, rue du Verger

DECEMBRE

BARAT Michel, 54 ans, La Grande Rougeraie
BOCHEREL Yves, 79 ans, 4, résidence des Aiguillées
LEBRETON Maurice, 73 ans, L'Épine Veillon
PHILIPOT veuve REUCHERAND Marcelle, 97 ans, 1, rue Jean Moulin
DUCLOS Raymond, 86 ans, 7, rue du Maréchal Leclerc

Services publics

PERMANENCES

ASSISTANTE SOCIALE (Mme HERVOIR) :

Tous les mardis de 9h30 à 11h30
à la Mairie (étage).

Sur rendez-vous uniquement au CDAS
02 99 47 57 80

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (Mme VOLTE)

Tous les mardis de 9h à 11h
à la Maison des Permanences

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES M.S.A. :

Retiers : 1er et 3ème vendredis du mois
de 9h à 12h à la Mairie

Janzé : Tous les mercredis de 9h à 12h et
de 14h à 17h

MISSION LOCALE (M. BOCHET) :

Sur rendez-vous uniquement au
02 99 43 68 98

POINT ACCUEIL EMPLOI (Mme COUVERT) :

Tous les mercredis de 14h à 16h30
à la Maison des Permanences

ARCHITECTE CONSEIL :

Le 2ème vendredi du mois
à la Mairie (étage)

INFIRMIERS C.H.S.P. :

Tous les lundis de 10h30 à 12h
à la Maison des Permanences.

CICAS (Retraites Complémentaires) :

02 99 30 33 44

CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE (Mme HELEINE) :

Retiers : 4ème mardi du mois de 10h à
12h à la Mairie

La Guerche de B. : 2ème vendredi du
mois de 10h à 12h au Centre Social

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h
à la Mairie (sauf vacances scolaires)

La Guerche de B. : Tous les vendredis
de 9h à 12h et de 14h à 16h
au Centre Social (sauf vacances scolaires)

Châteaubriant : Tous les mercredis
de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
au Relais C.A.F.

MAIRIE

12, place de la Mairie – Tél. 02 99 47 90 25

Fax : 02 99 47 84 65 – E.mail : mairie-de-martigne-ferchaud@wanadoo.fr

Site : ville-martigne-ferchaud.fr

Ouvert du Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h
et permanence le samedi matin de 9 h à 12 h

Maire : Pierre JÉGU

Secrétaire Général : Christophe GOMET

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (Place Sainte Anne)

Téléphone : 02 99 47 83 12 - E-mail : bmdemartigne@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 9 h à 11 h
- Mardi de 16 h à 18 h
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Vendredi de 10 h 30 à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 10 h 30 à 12 h 30

Responsable : Sandrine DORGERE

SYNDICAT D'INITIATIVE

Téléphone : 02 99 47 84 37

E-mail : si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr

Ouvert toute l'année, le samedi de 10 h à 12 h

Période estivale : le lundi de 14 h 30 à 18 h et du mardi au vendredi de
10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.

Permanent : Erwan DETOC

ENSEIGNEMENT

GRUPE SCOLAIRE "LE JARDIN DES MOTS"

École Maternelle Publique

8, rue du Maréchal Leclerc – Tél : 02 99 47 93 01

École Primaire Publique

15, Boulevard Saint Thomas – Tél. : 02 99 47 90 46

Directrice : Aurélie GODEFROY

ÉCOLE PRIVÉE MIXTE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

5, avenue du Maréchal Foch – Tél. : 02 99 47 91 61

Directrice : Marie-Hélène CACHEREUL

COLLÈGE PRIVÉ SAINT JOSEPH

24, rue Courbe – Tél. 02 99 47 90 20

Directeurs : Nicolas VALOIS

vie quotidienne

Services publics

GENDARMERIE NATIONALE

34, avenue du Général-de-Gaulle - 02 99 47 90 16

POMPIERS

Centre de Secours - 18

Services administratifs - 02 99 47 84 89

VÉOLIA EAU

Service clients 35117 CESSON-SÉVIGNÉ cedex

Tél. 08 01 46 39 72

E.D.F./G.D.F. SERVICES

Agence clientèle, 1, rue de la Moussais - 35305 FOUGÈRES

N° utiles : Accueil clientèle 08 01 31 14 97

Dépannage 08 10 33 30 35

ÉQUIPEMENT

Château marie - B.P. 50625 - 35506 VITRÉ Cedex - 02 99 96 40 21

JOURNAUX

Correspondant "Ouest-France"

Denis LE VERGER - 02 99 47 86 52

Correspondant "L'Éclairer" et "Le Journal"

Véronique BRÉMOND - 02 99 47 83 50

CULTE

Presbytère, 1, rue du Champ de Foire - 02 99 47 90 57

Office : dimanche 10 h 30

POSTE

1, avenue du Maréchal-Foch

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 45

(fermée le mercredi après-midi) et le samedi de 9 h 30 à 12 h

FRANCE TÉLÉCOM

Agence commerciale de RENNES - 1014

ASSEDIC

Antenne Rennes Est - C.S. 57442 - 35574 CHANTEPIE Cedex

Pour tous renseignements n° Azur 08 01 63 71 71

DÉCHETTERIE

Route du Verger (bord déviation)

Ouverture le lundi de 8 h 30 à 12 h 30 - le jeudi de 13 h 30

à 17 h 30 (du 01/04 au 31/10) et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30

TRÉSOR PUBLIC

7, rue Jean Mermoz, RETIERS - 02 99 43 51 06

Santé

MÉDECINS

AUSSANT Jean-Michel

7 avenue du Maréchal-Foch

Tél. 02 99 47 90 43

BRETON Alain

13 bis, rue de Gourden

Tél. 02 99 47 90 10

DENTISTES

CHARTON Jean-Pierre

21, rue Corbin

Tél. 02 99 47 89 13

LAHOGUE Guy

8, rue de la Motte

Tél. 02 99 47 90 11

PHARMACIE

DURAND François-Xavier

3, place du Souvenir

Tél. 02 99 47 96 32

INFIRMIERS

PRIER-HASLÉ Catherine

ROINSON Carole

5 bis, rue Corbin

Tél. 02 99 47 93 26

A.D.M.R.

1, rue Corbin

Tél. 02 99 47 85 04

(7 jours sur 7 et 24h/24h)

PÉDICURE-PODOLOGUE

BURET-GUIHENEUC Jeanne,

1, place de l'Église

Tél. 02 99 47 95 51

KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet BRUN-ALLIOT Ingrid,

1, rue Paul-Prime

Tél. 02 99 47 96 02

AMBULANCIERS

AMBULANCES GUERCHAISES

1, rue Corbin

Tél. 02 99 96 45 20

AMBULANCES CHAPELET

6, rue Emile-Bridel

Tél. 02 99 43 61 61

VÉTÉRINAIRES

Cabinet Vétérinaire

Contour de l'Église,

Tél. 02 99 47 90 66

